

Nouvelle série

N° 62

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**Année 1975**  
◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1975

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.



## SOMMAIRE

## FAITS ACADEMIQUES

M. Lucien Frainaud est élu président .....	10
M. René Panet est élu vice-président .....	10
La Commission des Finances .....	10
Installation du Président et du Vice-président ....	16
Allocution de M. le docteur Edouard Drouot, président sortant . . . . .	16
Réponse de M. Lucien Frainaud, nouveau président	17
M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu membre résident . . . . .	21
Mme de David-Beauregard et M. Guilhem Fabre sont élus correspondants .....	21
Séance publique du 26 janvier 1975 .....	26
Remerciements de Mme de David-Beauregard et de M. Guilhem Fabre, élus correspondants .....	29
Vœu tendant à faire dénommer <i>chemin des Trois Pylons</i> l'actuel <i>chemin des Quatre Pylons</i> .....	29
M. Roger Richardot, préfet du Gard, président d'honneur, fait ses adieux à l'Académie .....	37
Approbation des comptes du trésorier pour 1974 et du projet de budget pour 1975 .....	40
M. le Député-Maire de Nîmes et le vœu de l'Académie concernant le <i>chemin des quatre Pylons</i> ..	44
L'inventaire de la collection numismatique et iconographique dite du comte de Chambord ....	56
Mise en chantier des <i>Mémoires</i> 1971-1972-1973 ....	56
Vœu concernant les émissions de Radio-Nîmes ....	56
L'Académie sera représentée aux cérémonies organisées en l'honneur des victimes et héros de la Déportation au cours de la guerre 1939-1945 ..	63
M. Aimé Vielzeuf et son livre <i>Compagnons de la Liberté</i> . . . . .	63



Les <i>Mémoires de l'Académie</i> : une participation aux frais d'édition sera demandée aux auteurs de textes d'un nombre de pages exceptionnel . . . .	63
Réception de M. Delaunay, Préfet du Gard . . . . .	71
M. André Chamson, de l'Académie française et Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) assistent à la séance du 3 octobre 1975 . . . . .	95
Allocution du Président . . . . .	96
Intervention de M. André Chamson . . . . .	99
Repas en l'honneur de M. et Mme André Chamson, sous la présidence de M. le Préfet du Gard . . . .	
M. Ferdinand Boyer, correspondant, démissionnaire pour raisons de santé, est nommé membre honoraire . . . . .	105
Réception du M. Henri Chabrol, membre résidant en surnombre, qui succède à M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant, décédé . . . . .	106
Lettre de la Municipalité concernant ses projets d'utilisation de l'emplacement de l'ancien théâtre municipal . . . . .	118
Remerciements de M. Ferdinand Boyer . . . . .	124
A propos de l'emplacement de l'ancien Théâtre municipal . . . . .	124
Les tomes des <i>Mémoires de l'Académie</i> (années 1872 et 1873) qui contiennent le Cartulaire du chapitre de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, par Germer-Durand, ne seront plus vendus à des particuliers . . . . .	124
Vœu en faveur de l'apposition d'une plaque en l'honneur de Bernard de la Treille (1240-1292) . . . .	126
Réunion de la Commission des anciens présidents du 5 décembre . . . . .	128

### COMMUNICATIONS

M. l'abbé René André, correspondant : compte rendu de <i>La Fayette, pionnier de la Liberté</i> , du duc de Castries . . . . .	10
--	----



M. André Bernardy : <i>Charles Jalabert, peintre ni- mois</i> . . . . .	12
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Recherches sur l'Histoire de Lussan (1789-1799)</i> , de Roger Chastanier . . . . .	21
M. Joachim Durand : <i>Théodore Aubanel</i> . . . . .	24
M. le bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de <i>La Commune de Laval-Pradel</i> , de Joachim Du- rand . . . . .	31
M. Paul Troy : <i>Paul Bourget à la découverte des Etats-Unis en 1893</i> . . . . .	32
M. Paul Troy : <i>Charles Maurras et le Régionalisme</i>	33
M. Armand Brunel : <i>Mistral à Uzès et les fêtes féli- bréennes du 29 août 1892</i> . . . . .	33
M. Guy Dupré : <i>Emmanuel d'Alzon et Lamennais</i> .	37
Mme Carmen Déchery : <i>Le chevalier de Pange</i> . . . .	41
Mlle Alice Fermaud : <i>Les conditions de l'Economie politique dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle</i> . . . . .	44
M. l'inspecteur Camille Lignières: compte rendu de <i>A travers un prisme</i> de Mme Mireille Liron ..	56
M. le pasteur Paul Brunel : <i>Le riverain de la Dor- dogne à travers les siècles ou l'évolution créatri- ce de l'humanité</i> . . . . .	60
M. Georges Martin : compte rendu de <i>De la source azurine</i> , de Jean Pourtal de Ladevèze, et de Ni- mes et Guillaume Apollinaire, de Paul Troy ..	63
M. le président René Panet : <i>Le cardinal de Tour- non, homme d'Etat et diplomate</i> . . . . .	64
M. André Modeste : compte rendu de : <i>Le maquis de Bir-Hakeim</i> , de René Maruéjol et Aimé Vielzeuf . . . . .	73
M. le bâtonnier Edgard Tailhades : <i>François Guizot</i>	75
M. André Nadal : compte rendu de <i>Fan, la source, la nymphe, le château</i> , de Roger Chastanier ..	77
M. le chanoine Raymond Marchand : <i>L'abbé Bon- homme, ancien doctrinaire et curé de Saint- Charles à Nimes (1759-1844)</i> . . . . .	80
M. le docteur Edouard Drouot : <i>Travaux récents à</i>	



<i>Barutel, et carrières romaines des environs de Nîmes</i> . . . . .	84
M. Marius Portal : <i>Le calendrier perpétuel et le numérotage des billets de banque</i> . . . . .	87
M. le général Cothias : compte rendu de <i>La Reconquête</i> d'André Chamson . . . . .	98
M. Maurice Aliger : <i>Hommage à Hubert Rouger pour le centenaire de sa naissance</i> . . . . .	102
M. Pierre Couëtard : <i>Gaston Boissier à travers une correspondance inédite</i> . . . . .	119
M. André Nadal : <i>Bernard de la Treille, théologien et astronome nimois du XIII<sup>e</sup> siècle (1240-1292)</i> .	124
Georges Martin : <i>Batisto Bonnet</i> . . . . .	128

### HOMMAGES

Guilhem J.-J. Fabre, <i>Liste de ses titres, fonctions et publications</i> . Nîmes, 1 <sup>er</sup> octobre 1974 . . . . .	29
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Topographie du karst noyé de la fontaine de Nîmes</i> (ex Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Nîmes, LI 1971) . . . . .	29
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Problèmes de terminologie et aspects géomorphologiques du Bassin Méridional d'Uzès</i> (ex Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Nîmes, LI, 1971) . . . . .	29
Guilhem J.-J. Fabre, <i>La Spéléologie</i> (in Biblioth. du Travail, n° 788, 15 juin 1974) . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Promenades dans les gorges du Gardon</i> (ex Bas-Rhône-Languedoc, avril-juin 1974 . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Observations sur les circulations souterraines karstiques du Languedoc oriental...</i> , 1973 . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Nouvelles données sur le karst de la fontaine de Nîmes et son bassin d'alimentation</i> (ex Annale de Spéléologie, t. 27, fasc. 8, 1972) . . . . .	30



Guilhem J.-J. Fabre, Armand Brunel, etc., <i>La Fontaine de Nimes, travaux spéléologiques (in Nemausa, bull. spécial, n° 3, 1972)</i> .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Le drainage du cours supérieur de l'Alauzène karstique dans les garrigues septentrionales du Gard (ex Bull. Soc. Et. Sc. Nat. de Nimes, t. 52, 1972)</i> .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>La région calcaire du canyon de la Cèze (ex Bull. Soc. lang. géogr., déc. 1970)</i> .	30
Guilhem J.-J. Fabre, J.-P. Monteils et M. Raulet, <i>Notes spéléologiques sur le plus grand réseau du canyon inférieur du Gardon (ex Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nimes, 1973)</i> .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Observations géologiques dans le canyon inférieur du Gardon (ex Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nimes, 1973)</i> .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Caractères hydrogéomorphologiques du Karst des garrigues septentrionales du Gard (ex Annales de Spéléologie, t. 29, 1, 1974)</i> .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Nouvelles précisions sur les circulations karstiques du Gardon dans le bassin de Saint-Chaptes, Saint-Mamert et la garrigue de Nimes (ex Bull. Cion départ. Spéléol. du Gard, n° 18, 1974)</i> .....	30
Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet, <i>Bornègre, Nimes, 1974</i> ..	30
R. Dalverny, Victor Lassalle, L.-H. Labande, abbé Fresquet, M. Durand, M. Laurens, etc., <i>Eglises romanes dans le Gard (Eglise de Nimes, 1975)</i> .	30
Robert Sauzet, <i>Prédications et missions dans le diocèse de Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle (ex. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, t. 81, 1974, n° 3)</i> .....	30
M. V. Le Meur : <i>Le culte des saints dans le diocèse de Blois aux environs de 1840, avec préface de Robert Sauzet, intitulée : Clergé paroissial et religion populaire, l'exemple du Blésois en 1840 (extrait des Cahiers de l'Institut d'Histoi-</i>	



re de la Presse et de l'Opinion, Tours, 1975, N° 2 . . . . .	73
Roger Chastanier : <i>Fan, la source, la nymphe, le château</i> , dactylographié, 1975 . . . . .	73
Général Cothias : <i>1939-1945, Aide-Mémoire</i> , dacty- lographié, 1975 . . . . .	73
Paul Troy : <i>Pline le jeune, un parfait gentilhom- me</i> , dactylographié, 1975 . . . . .	76
Mme Benel-Coutelou : <i>La basilique Plotine</i> , dacty- lographie, 1975 . . . . .	76
Duc de Castries : <i>La France et l'indépendance amé- ricaine</i> . Perrin, Paris, 1975 . . . . .	86
Marius Portal : <i>Le calcul mental</i> , 6e édition, Auba- nel, Avignon, 1974 . . . . .	86
Cour d'Appel de Nimes : <i>Audience solennelle de rentrée du 3 janvier 1975</i> , Nimes, 1975 . . . . .	87
P.-A. Baillon : <i>Lignan, notes historiques et archéolo- giques</i> , Bordeaux, 1975 . . . . .	87
Jean Théron, <i>Coléoptères de la Camargue et du Gard</i> , 1re partie, Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nimes, 1975 . . . . .	102
Paul Troy, <i>Souvenirs</i> , Prades, 1975 . . . . .	102
Pierre Dèzon, <i>Nein Hitler</i> , Nimes, 1975 . . . . .	102
Jo Durand, <i>Figures célèbres du pays noir gardois : Antoine Deparcieux, Léo Larguier, Mathieu La- croix</i> , Nimes, 1975 . . . . .	102
Pierre Garmy, <i>L'oppidum protohistorique de Roque- de-Viou</i> , Association pour la Recherche Archéo- logique en Languedoc oriental, 1975 . . . . .	102
Xavier Guthertz, <i>La culture de Fontbouisse, Recher- ches sur le chalcolithique en Languedoc orien- tal</i> , Association pour la Recherche Archéologi- que en Languedoc oriental, 1975 . . . . .	102
Henri de Seguins-Cohorn, <i>Sur les traces des Seguins du Comtat Venaissin</i> , 1975 . . . . .	106
Centre départemental de Documentation Pédagogi- que, <i>Le Gard. Géographie et Environnement Physique</i> , 1975 . . . . .	106



Chanoine Raymond Marchand, <i>César de Bus et l'œuvre des Doctrinaires dans le diocèse du Gard</i> (Eglise de Nimes, 20 avril 1975) .....	119
Chanoine Raymond Marchand, <i>De Sedatus à Paul VI, petite suite liturgique</i> (Eglise de Nimes, 26 septembre 1975) . . . . .	119
Chanoine Raymond Marchand, <i>Mgr de Mazenod, ses premiers disciples et le diocèse de Nimes</i> (Eglise de Nimes, 12 octobre 1975) .....	119
Gilbert Canameras, <i>Le marché aux asperges de Saint-Quentin-la-Poterie, Uzès, 1975</i> .....	119
Aimé Vielzeuf, <i>Compagnons de la Liberté, Nimes, 1975</i> . . . . .	124
Pasteur Paul Brunel, <i>Paul Rabaut, sa vie, sa famille, sa maison, 1975</i> .....	128

---

Le Gérant de la Publication : Pierre Hugues.

Imprimerie Bené, 12, rue Pradier, 30000 Nimes.



Nouvelle série

N° 62

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**1er Trimestre 1975**



**ACADEMIE DE NIMES**

16, rue Dorée

NIMES

1975

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.



*BUREAU DE L'ACADEMIE*  
*POUR L'ANNEE 1975*

*Président d'honneur* : M. Richardot, Préfet du Gard.

*Président* : M. Lucien Frainaud.

*Vice-Président* : M. René Panet.

*Secrétaire Perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : Me Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.



Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nîmes  
16, rue Dorée  
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (Tél. 67-34-68).



## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

M. Lucien Frainaud est élu président .....	10
M. René Panet est élu vice-président .....	10
La Commission des Finances .....	10
Installation du Président et du Vice-président ....	16
Allocution de M. le docteur Edouard Drouot, président sortant . . . . .	16
Réponse de M. Lucien Frainaud, nouveau président	17
M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu membre résident . . . . .	21
Mme de David-Beauregard et M. Guilhem Fabre sont élus correspondants .....	21
Séance publique du 26 janvier 1975 .....	26
Remerciements de Mme de David-Beauregard et de M. Guilhem Fabre, élus correspondants .....	29
Vœu tendant à faire dénommé <i>chemin des Trois Pylons</i> l'actuel <i>chemin des Quatre Pylons</i> .....	29
M. Roger Richardot, préfet du Gard, président d'honneur, fait ses adieux à l'Académie .....	37
Approbation des comptes du trésorier pour 1974 et du projet de budget pour 1975 .....	40
M. le Député-Maire de Nîmes et le vœu de l'Académie concernant le <i>chemin des quatre Pylons</i> ..	44

### COMMUNICATIONS

M. l'abbé René André, correspondant : compte rendu de <i>La Fayette, pionnier de la Liberté</i> , du duc de Castries . . . . .	10
M. André Bernardy : <i>Charles Jalabert, peintre nîmois</i> . . . . .	12
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Recherches sur l'Histoire de Lussan (1789-1799)</i> , de Roger Chastanier . . . . .	21



M. Joachim Durand : <i>Théodore Aubanel</i> . . . . .	24
M. le bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de <i>La Commune de Laval-Pradel</i> , de Joachim Du- rand . . . . .	31
M. Paul Troy : <i>Paul Bourget à la découverte des Etats-Unis en 1893</i> . . . . .	32
M. Paul Troy : <i>Charles Maurras et le Régionalisme</i>	33
M. Armand Brunel : <i>Mistral à Uzès et les fêtes féli- bréennes du 29 août 1892</i> . . . . .	33
M. Guy Dupré : <i>Emmanuel d'Alzon et Lamennais</i> .	37
Mme Carmen Déchery : <i>Le chevalier de Pange</i> . . . .	41
Mlle Alice Fermaud : <i>Les conditions de l'Economie politique dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle</i> . . . . .	44

### HOMMAGES

Guilhem J.-J. Fabre, <i>Liste de ses titres, fonctions et publications</i> . Nimes, 1 <sup>er</sup> octobre 1974 . . . . .	29
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Topographie du karst noyé de la fontaine de Nimes</i> (ex. Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Nimes, LI 1971) . . . . .	29
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Problèmes de terminologie et aspects géomorphologiques du Bassin Méridio- nal d'Uzès</i> (ex. Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Ni- mes, LI, 1971) . . . . .	29
Guilhem J.-J. Fabre, <i>La Spéléologie</i> (in Biblioth. du Travail, n° 788, 15 juin 1974) . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Promenades dans les gorges du Gardon</i> (ex. Bas-Rhône-Languedoc, avril-juin 1974 . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Observations sur les circula- tions souterraines karstiques du Languedoc oriental...</i> , 1973 . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Nouvelles données sur le karst de la fontaine de Nimes et son bassin d'alimen- tation</i> (ex. Annale de Spéléologie, t. 27, fasc. 8, 1972) . . . . .	30
Guilhem J.-J. Fabre, Armand Brunel, etc., <i>La Fon- taine de Nimes, travaux spéléologiques</i> (in <i>Ne- mausa</i> , bull. spécial, n° 3, 1972) . . . . .	30



Guilhem J.-J. Fabre, <i>Le drainage du cours supérieur de l'Alauzène karstique dans les garrigues septentrionales du Gard</i> (ex. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. de Nimes, t. 52, 1972) .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>La région calcaire du canyon de la Cèze</i> (ex. Bull. Soc. lang. géogr., déc. 1970) .	30
Guilhem J.-J. Fabre, J.-P. Monteils et M. Raulet, <i>Notes spéléologiques sur le plus grand réseau du canyon inférieur du Gardon</i> (ex. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nimes, 1973) .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Observations géologiques dans le canyon inférieur du Gardon</i> (ex. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nimes, 1973) .....	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Caractères hydrogéomorphologiques du Karst des garrigues septentrionales du Gard</i> (ex. Annales de Spéléologie, t. 29, 1, 1974)	30
Guilhem J.-J. Fabre, <i>Nouvelles précisions sur les circulations karstiques du Gardon dans le bassin de Saint-Chaptes, Saint-Mamert et la garrigue de Nimes</i> (ex. Bull. Cion départ. Spéléol. du Gard, n° 18, 1974) .....	30
Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet, <i>Bornègre</i> , Nimes, 1974 ..	30
R. Dalverny, Victor Lassalle, L.-H. Labande, abbé Fresquet, M. Durand, M. Laurens, etc., <i>Eglises romanes dans le Gard</i> (Eglise de Nimes, 1975) .	30
Robert Sauzet, <i>Prédications et missions dans le diocèse de Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle</i> (ex. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, t. 81, 1974, n° 3) .....	30



*SEANCE DU 10 JANVIER 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Marius Portal, M. Armand Brunel, M. André Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Davé, M. Jean Thérond, M. le pasteur Brunel, Me Jean Roger, M. le chanoine Marchand, M. Henri Chabrol.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



Le Président présente ses vœux de bonne année aux membres de l'Académie, puis passe à l'ordre du jour qui appelle l'élection du président et du vice-président de la Compagnie pendant l'année en cours.

Sont élus à l'unanimité : président : M. Lucien Frainaud, et vice-président : M. le président de Chambre à la Cour d'Appel (honoraire) René Panet. L'installation des nouveaux élus aura lieu au début de la prochaine séance.

Il est décidé que la Commission des Finances composée de MM. Fosse, Frainaud et Lignières, se réunira le 24 janvier pour examiner les comptes du trésorier pendant l'année écoulée ainsi que le projet de budget de l'année nouvelle.

M. l'abbé René André, de Marguerittes, correspondant, a adressé à l'Académie le compte-rendu de l'ouvrage du duc de Castries, de l'Académie française : *La Fayette, pionnier de la Liberté* (Hachette, 1974). Le secrétaire perpétuel en fait la lecture :

*Pionnier de la liberté*, telle est bien la signification majeure de la vie de La Fayette, comme le montre admirablement l'éminent historien dans son livre de quatre cents pages qui se lit avec un intérêt soutenu.

Cette existence au service de la liberté s'illustre d'abord par l'engagement enthousiaste de La Fayette dans l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique : il demande à servir à ses frais et comme volontaire. On le voit ensuite participer à la Révolution française : député de la noblesse de Riom, il rejoint le tiers état pour former avec d'autres nobles libéraux le parti patriote ; il propose une Déclaration des droits de l'homme ; il assume la difficile tâche de commandant de la garde nationale, invente la cocarde tricolore et, lors des journées du 5 et 6 octobre, son habile conduite le fait apparaître à la fois en protecteur du roi et en porte-parole de la nation. Nommé général en chef de l'armée du Centre, il devient suspect aux Jacobins et cherche un asile en pays neutre. Il est arrêté près de Namur, et subit d'abord en Prusse, puis en Autriche, à Ol-



mütz, la plus dure captivité. Libéré, il refuse de refaire une belle carrière sous Napoléon, qu'il juge ennemi de la liberté. Conspirateur sous la Restauration, il accorde d'abord sa confiance à Louis-Philippe, pour le blâmer ensuite lorsqu'il devient un monarque autoritaire. On ne saurait être plus constant dans ses convictions, on le voit, que le fut La Fayette !

Bien moins connue est une autre activité de La Fayette en faveur de la liberté : elle concerne la situation pénible des protestants, privés d'état civil régulier, problème qui intéressait tout particulièrement notre région, où se trouvait la plus importante communauté protestante de France. Témoin de la liberté de conscience dont jouissaient les Américains, La Fayette veut la promouvoir chez nous en faveur des protestants. Il unit ses efforts à ceux du maréchal de Castries qui avait acquis la comté d'Alais, et à ceux du ministre Malesherbes ; il prend même la peine de se rendre à Nîmes pour se documenter auprès de plusieurs pasteurs, dont le célèbre Rabaut Saint-Etienne. L'auteur consacre quelques bonnes pages à ces interventions de La Fayette en faveur des minorités protestantes, auxquelles il conviendrait de joindre, pour de plus amples détails, celles du beau livre de Pierre Grosclaude : *Malesherbes témoin et interprète de son temps* (Fischbacher, 1961, 808 pages).

Comme pour la liberté, La Fayette lutte courageusement pour la justice. On le voit notamment, en 1787, à l'Assemblée des notables, fustiger les fermiers généraux en dévoilant la malhonnêteté avec laquelle ils s'enrichissent aux dépens du peuple.

La générosité, autre trait du caractère de La Fayette. Nous savons déjà qu'il s'est engagé à ses frais dans la guerre d'Amérique. Un jour, en période de disette, il n'hésite pas à ouvrir ses greniers à des paysans affamés et, fait peu connu, il fonde en Guyane un établissement pour accueillir d'anciens esclaves noirs qu'il avait achetés de ses deniers, donnant ainsi l'exemple de la lutte contre l'esclavage près d'un siècle avant la guerre de Sécession.

Ces belles qualités qui rendent La Fayette si sympa-



thique, le duc de Castries les met bien en relief comme il se doit, mais il se garde de tomber dans le pur panégyrique. Arrière-petit-neveu du personnage qu'il présente, il reste très objectif. S'il a fini par l'aimer en le connaissant davantage, il n'omet pas de montrer ses défauts : sa vanité, son goût de l'ovation, par exemple. Il considère comme équitable cette opinion du marquis du Chastellet sur La Fayette, que l'histoire a ratifiée : « Un homme honnête et de mérite, quoique ce ne soit pas un grand homme ».

Homme non dénué de pénétration et du sens de l'humour toutefois, et auteur de *Mémoires* utiles à l'histoire, où l'on note, dit Sainte-Beuve, des qualités « d'esprit, de jugement ouvert et circonspect, de finesse sérieuse, de bonne grâce et de bon goût ».

M. l'abbé André conclut en ces termes :

L'ouvrage du duc de Castries, très sérieusement documenté, parfois de première main, captivant par l'unité entraînant de sa composition, illustré d'anecdotes savoureuses et de passages pathétiques, se montre tout à fait digne du sujet : la biographie d'un homme dont la vie est une des plus palpitantes de notre histoire.

M. André Bernardy lit ensuite une communication intitulée : *Charles Jalabert, peintre nimois*, dont voici le résumé :

Parmi toutes les écoles de peinture qui jalonnent le XIX<sup>e</sup> siècle en France, l'une d'elles resta très classique ; ses adeptes s'efforçaient de reproduire avec grand soin les hommes et les choses et peignaient d'une façon parfaite ; par dérision on les appela pourtant les « pompiers ».

L'un d'eux fut nimois : Charles Jalabert (1818-1901), qui apprit le dessin et la peinture à l'École des Beaux-Arts de notre ville. A 20 ans il décide de se consacrer à la peinture et entre à Paris dans l'atelier de Delaroche, artiste très célèbre à cette époque. Grâce aux nimois installés à Paris, il est bientôt connu, en particulier pour ses portraits.

Il concourt pour le Prix de Rome, mais il échoue.



Malgré cela, il part pour la Ville éternelle à titre privé ; il y séjourne pendant trois ans et y perfectionne son art au contact de Delaroche qui, lui, aussi, y réside pour un temps.

Revenu à Paris il expose au Salon officiel de grandes œuvres couronnées de plusieurs médailles. Quelques peintures religieuses obtiennent aussi un succès certain. Il exposera donc régulièrement dans l'avenir aux Salons de Paris et de Nîmes.

Mais l'art du portrait va être sa principale activité et il va y devenir un véritable maître. A 40 ans, sa notoriété est devenue très grande ; son atelier de la rue Chaptal voit défiler une multitude de modèles dont la plupart sont des personnalités de la haute société.

Si la critique n'a quelquefois pas été tendre pour ses tableaux elle a presque toujours louangé ses portraits. Après celui de M. de Belleyne, président du Tribunal Civil de la Seine, ce sont ceux de la duchesse d'Albe, de la comtesse de Montijo, de la mère de Washington et de Madame Rattier. Il est lancé !

On fait la queue dans son atelier et « tout le monde est pressé, dit-il, surtout les femmes ». Il est devenu à la mode dans la brillante société du Second Empire.

Il part pour Londres faire « ses portraits anglais » qui concernent toute la famille d'Orléans et dont certains sont au château de Chantilly. Il peint aussi la Grande Duchesse de Russie (qu'il déteste) et une princesse russe qui vient exprès de Moscou.

Il a des relations avec tous les grands de son époque et avec tous les peintres, les écrivains et les artistes parisiens comme le prouve une volumineuse correspondance, dont une partie appartient aux collections de M. Bernardy.

Son caractère s'aigrit avec l'âge car il n'a pu être membre de l'Institut, ce qu'il désirait fort et, malgré les honneurs qui lui furent prodigués, dont la rosette de la Légion d'honneur.

Déçu, il meurt en 1901 et repose à Nîmes, sa ville natale, qui érigea en son honneur un buste bientôt brisé par



des vandales et le Musée de la rue Cité-Foulc conserve de lui sept tableaux dont quatre portraits.

Au cours de son exposé : M. André Bernardy présente un certain nombre de photographies des œuvres de Charles Jalabert ainsi qu'un album contenant la plupart des lettres adressées au peintre, qu'il détient dans ses collections personnelles.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



*SEANCE DU 24 JANVIER 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Edouard Drouot, président sortant.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, M. le professeur Harant, membres non résidants ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Marius Portal, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Davé, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le pasteur Brunel, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



L'ordre du jour appelle l'installation du nouveau président, M. Lucien Frainaud, et celle de M. René Pagnet, élu vice-président, en remplacement de M. Claude Escholier.

M. le Dr Edouard Drouot prend la parole :

Mon cher confrère,

Il m'est infiniment agréable de vous accueillir aujourd'hui comme le président de notre Compagnie et de vous offrir, en cette occasion, les félicitations de tous nos confrères auxquelles se joignent naturellement les miennes. Nous comptons, vous et moi, parmi les membres de cette Académie, depuis l'année 1965. Je vous y avais précédé de quelques mois. Aussi, depuis dix ans, ai-je eu maintes occasions d'apprécier toutes vos qualités, qualités intellectuelles d'abord, mais aussi vos qualités humaines et l'aimable courtoisie qui rend toujours agréables les rapports que l'on peut avoir avec vous.

Les débuts de votre existence vous avaient d'abord porté vers la mer, ce qui s'explique aisément puisque l'île d'Oléron est le berceau de votre famille et que vous-même êtes né à Sète, au bord de la mer latine. L'attrait du large avait fait de vous un officier au long cours jusqu'à ce que des circonstances familiales ne vous fixent en notre cité où vous avez occupé d'importantes fonctions à la tête des Mutuelles Agricoles. Et tout de suite, à Nîmes, vous avez pris part, et une part très active, à la vie intellectuelle de la cité, au sein de différentes sociétés où la culture est à l'honneur. Vous êtes actuellement président de la Société des Bibliophiles Nimois qui est l'un des cercles plus importants de notre ville dans le domaine des études littéraires. Rien de ce qui touche à la littérature et à l'histoire nimoise et gardoise ne vous est étranger. Ce n'est pas le lieu d'énumérer ici tous vos travaux, mais pour ne parler que de célébrités locales dont vous avez entretenu, en les captivant, vos auditoires, je nommerai seulement Florian, Bigot, notre confrère académicien nimois et, plus près de nous, Jean-Jacques Brousseau. L'intérêt que vous n'avez jamais cessé de porter aux choses maritimes nous a aussi valu



une communication très documentée sur l'Ecole Royale de la Marine que l'ancienne monarchie avait établie en Alès, ville dont le choix paraissait, à première vue assez inattendu. En une autre occasion vous avez fait revivre pour nous Virgile et le bon Olivier de Serres, dont l'épouse faisait éclore, en la tiédeur de son corsage, les graines de vers à soie.

Vous êtes, mon cher confrère, le disciple fervent d'un humanisme nourri de lectures et d'études puisées aux meilleures sources, que notre époque abusée parfois par les facilités et l'instantanéité de l'audio-visuel aurait tendance à négliger quelque peu, mais dont notre Compagnie continue, heureusement, à porter haut le flambeau. C'est pourquoi je suis persuadé que le choix de l'Académie, vous élisant cette année pour président, ne pouvait être meilleur. Mais avant de vous céder un fauteuil qui est désormais le vôtre et aussi, selon la tradition, de vous remettre « la clef », permettez-moi, mon cher confrère, de vous remercier vous-même, comme je remercie tous nos confrères de l'Académie pour la bienveillante indulgence dont j'ai été le bénéficiaire au cours d'un mandat dont la perspective m'avait tout d'abord, je dois bien le dire, un peu effrayé. Je n'aurai garde d'oublier non plus notre Secrétaire Perpétuel dont l'affabilité et la grande expérience des choses académiques, une expérience qui découle évidemment de sa « perpétuité », facilitent grandement la tâche du Président en exercice. Et m'étant désormais acquitté de mes dettes de reconnaissance, c'est en vous souhaitant une heureuse et féconde année académique que je vous installe à présent, mon cher confrère, en votre place de président.

M. Lucien Frainaud reçoit des mains de son prédécesseur les clés de l'Académie, s'assied au fauteuil présidentiel et remercie en ces termes :

Monsieur le Président,  
Mademoiselle,  
Mes chers confrères,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer ma profonde



gratitude pour la confiance que vous venez de me témoigner, et vous dire combien j'ai été sensible à la sympathie qui s'est dégagée des suffrages que vous m'avez si généreusement accordés.

Etre digne de votre amitié, mes chers confrères, me flatte plus que ne me rassure. Une inquiétude chez moi subsiste, quand rien ne répond à la question de savoir si je suis digne de l'honneur que vous me faites, en m'élevant à une fonction que d'éminents confrères ont exercée jusqu'à ce jour et qui avaient des qualités que je ne saurais me reconnaître.

Certes, si la courtoisie fait parfois le charme d'un homme — et je ne dis pas que je suis celui-là — peut-être faudrait-il, pour être vraiment digne, que s'ajoutent d'autres vertus, qu'une trop brève carrière précédant à mon accession à la Présidence ne m'a point permis d'acquérir.

C'est alors, tourné vers le passé et m'efforçant de m'enrichir des exemples que m'offrent ceux qui m'ont précédé, que je vais assurer le présent.

Un regard pèse en ce moment sur moi, dans lequel je perçois une affectueuse ironie et qui augmente mon émotion, c'est celui de mon ancien Maître, le chanoine Bonnefoy.

Eut-il pu se douter, en effet, que le jeune dilettante, plus porté à la rêverie qu'à l'effort intellectuel, plus attentif aux douces manies d'un Supérieur qu'il plaisantait, qu'aux subtilités des sciences qu'il s'efforçait de lui inculquer, siègerait un demi siècle plus tard dans le fauteuil qu'il avait, lui-même, si brillamment occupé.

« Vous voyez, mon petit ami, me dirait-il, que vous aviez beaucoup à apprendre. »

Que peut penser de moi un chanoine Chabot, président lui aussi de l'Académie de Nîmes, qui, alors que j'avais à peine 10 ans, vint m'enlever à mes chères contemplations du bord de mer, pour me conduire à Nîmes où il me faisait découvrir tout ce que cette bonne ville peut avoir de beau, tout ce qu'elle peut comporter de stimulant à l'étude, tout ce qu'elle peut exhaler d'humanisme ? Lui, déjà me parlait de l'Académie de Nîmes, et parce que



j'étais ce jeune enfant qui pensait que l'étude était une désagréable obligation réservée à ceux de son âge, je ne comprenais pas que d'austères messieurs qui, parce qu'ils savaient tout, avaient cueilli les suprêmes lauriers et n'avaient donc plus rien à apprendre, pussent encore dans le recueillement d'un vénérable cénacle, travailler, rechercher, en s'imposant modestie et discrétion.

Dans ce cénacle un jour, vous me fîtes l'honneur de m'accueillir.

Permettez, Monsieur Seston, que je vous rende, dix ans après, l'hommage que le Président de cette époque m'avait alors si généreusement et avec quelle indulgence présenté.

Une vie professionnelle achevée, je pénétrais, ici comme dans un havre tranquille, loin des bruits irritants du dehors, je découvrais un passé dont vous entreteniez le culte.

Je retrouvais des êtres chers : un président Velay, si sensible, si humain, qui tout au long de ma carrière m'honora de sa sympathie et me guida de ses conseils, Monseigneur Homs qui m'apprit ce qu'était un éducateur, ce que devait être un Homme, qui enrichit mon esprit et entretint ma Foi (la crainte de Dieu, l'amour de ce qui est beau, les joies de l'étude étaient chez lui des leçons qu'on ne pouvait pas ne pas entendre) : Monsieur l'inspecteur d'Académie Camille Lignières qui déjà m'avait fait la grâce d'accepter ma modeste collaboration aux travaux des Sociétés qu'il animait avec tant de bonheur, Monsieur Lignières auquel je dois ce goût de la recherche et du contact.

Ici, je trouvais le lieu où l'Esprit peut se recueillir.

Ici, j'ai enfin compris que les cœurs pouvaient s'unir dans la chaleur d'un humanisme exaltant, une chaleur que vous avez sagement entretenue, Docteur, tout au long de l'année passée. Une amitié, enfin, que vous m'avez exprimée dans les paroles aimables et trop flatteuses que vous venez de m'adresser et auxquelles j'ai été sensible.

Mais au moment de cette passation de pouvoir, je ne voudrais pas, Docteur, que votre trop grande modestie cache les qualités dont vous avez témoigné tout au long de



l'exercice écoulé. La douce courtoisie et la délicatesse du verbe qui vous sont familières sont venues compléter l'éclectisme de vos connaissances, faire de votre autorité une discipline agréable et donner à nos séances ce lustre si conforme à la tradition de notre Compagnie.

C'est là, croyez-le, cher Président, un exemple qui dictera mes devoirs.

Au nom de nos confrères et en mon nom personnel, je vous dis le plaisir que nous avons eu de collaborer avec vous et vous exprime notre gratitude.

Mes chers confrères, vous tous, que je vois couronnant cette table, centre de vos travaux, je vous assure alors de mon dévouement et de mon assiduité.

Mais ma seule bonne volonté ne saurait être suffisante pour entretenir le rayonnement de ce Foyer de Culture qu'est notre Institution.

L'Académie de Nîmes, depuis bientôt trois siècles, s'impose de la façon la plus évidente à l'intérêt de nos concitoyens. Elle connaît notre Passé, pour l'avoir intensément vécu et marqué. Elle vit un Présent, sans ostentation ni tapage, mais un Présent dont les tendances trop matérielles annoncent un Avenir peu propice, semble-t-il, aux choses de l'Esprit.

Les leçons du passé disent assez que les civilisations qui ont oublié ou renié le leur n'ont laissé que nuits et poussières.

L'âge a heureusement fait de nous des sages, une sagesse que nous mettons, chacun selon nos moyens mais avec tout notre cœur, au service de l'Esprit et de la Culture.

De cet Esprit et de cette Culture, qui exaltent l'âme et élève l'homme au-dessus de la matière, *nous sommes les mainteneurs*. Nous ne devons point alors rester les témoins résignés d'une évolution irréversible, mais nous efforcer de la comprendre, de nous y adapter, voire de la diriger en l'enrichissant des meilleures disciplines que ce passé nous a léguées.

*Nous devons éviter l'isolement*, être partout présents, nous instruire encore, oui ! mais aussi instruire et profiter de toutes les ouvertures sur l'extérieur. Notre étroite colla-



boration avec les Sociétés savantes de la ville : Ecole Antiquaire, Société d'Histoire Naturelle, La Tour Magne, Société des Bibliophiles, dit assez que nous sommes sur la bonne voie et que nous devons continuer. Alors nous affirmerons ainsi à ceux qui pourraient nous reprocher d'être venus ici savourer une flatteuse consécration, que, nous sommes utiles à la Cité et que nous enrichissons son patrimoine intellectuel.

Je sais, mes chers confrères, que je peux compter sur vous.

Sur notre Comité des Sages, sur notre secrétaire perpétuel, Pierre Hugues, à l'expérience et à l'amabilité duquel je ferai souvent appel.

Sur mon vice-président, René Panet, que je me réjouis de voir siéger à mes côtés et dont la collaboration, au sein de cette Maison, couronne, de la plus agréable façon, une amitié vieille de plus de cinquante ans.

C'est notre travail en commun, c'est l'harmonie qu'entretiennent entre nous nos études, qui grandiront le prestige de notre Académie et la feront rayonner sur notre ville.

C'est, mes chers confrères, le vœu que je forme en ce début d'année et d'exercice, persuadé que les dieux étant avec nous, comme ils l'ont toujours été, il se réalisera une fois encore.

La passation des pouvoirs étant terminée, l'Académie élit à l'unanimité et à bulletins secrets M. le bâtonnier Marcel Fontaine comme membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le passage de M. le procureur général Robert du Colombier dans la classe des membres non résidants.

Sont ensuite élus à mains levées en qualité de correspondants : Mme de David-Beauregard, de Villevieille, et M. Guilhem Fabre, de Nîmes.

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage : *Recherches sur l'histoire de Lussan (1789-1799)*, qui constitue



le deuxième tome de la monographie de Lussan que poursuit son auteur, notre confrère, M. Roger Chastanier, membre non résidant.

Ce deuxième tome se présente sous la forme de trois cahiers dactylographiés comptant 219 pages de texte.

Quand débute l'année 1789, le mandement de Lussan se compose de l'agglomération de Lussan, d'une dizaine de hameaux et d'une trentaine de mas.

Un millier d'habitants ; le seigneur, le duc de Melfort, comte de Lussan, est représenté par un baile ; le Conseil Politique est dirigé par trois consuls ; enfin un subdélégué représente la juridiction royale.

Les neuf-dixièmes des habitants, quoique « nouveaux catholiques », sont protestants ; pas de temple, mais on tolère un pasteur ; deux paroisses et deux curés, disposent d'une seule église, à Lussan même.

Le pays est pauvre, très peu de vignes et de mûriers, seules sont cultivées de maigres céréales ; les troupeaux (ovins et caprins) sont nombreux, ils constituent probablement le revenu le plus notable.

Assez éloigné de tout centre urbain important, Lussan vit en semi-autarcie.

M. Chastanier, dans son étude, nous conduit de l'agonie de l'ancien régime à l'adoption de la Constitution de l'an VIII, à travers l'une des époques les plus troublées qu'ait connu notre nation.

Entre 1789 et juillet 1792, les effets de la tourmente révolutionnaire ne sont ressentis à Lussan que de façon modérée, les vagues de l'agitation y arrivent mourantes.

« Les gardes nationales apparaissent, les Melfort émigrent (en Angleterre), le culte catholique est rigoureusement règlementé ou même supprimé, les camps de Jalès mettent Lussan en alarmes et les papiers du Comte brûlent devant le château. »

C'est à l'époque de la Convention que les souffrances de la communauté lussanaise sont les plus aiguës : départ de volontaires, nouveau pillage du château, atmosphère



trouble, qui provoque des procès comme, par exemple, celui de Jean-Baptiste Chastanier, aïeul de notre confrère.

La Terreur enfantera une curieuse affaire. M. Chastanier a conté, ici même, en 1968, la fuite de ce grand-oncle d'André Gide, Théophile Gide, qui vécut quatorze mois dans une grotte des Concluses pour échapper aux recherches.

« De 1794 à 1799, Lussan n'est pratiquement pas intéressé aux événements politiques de Paris et, il faut bien le dire, pas beaucoup plus aux batailles qui se livraient au loin. »

Tout au long de cette décennie qui vit basculer le destin de la France, la commune, qui ne peut pratiquement compter que sur elle-même, perpétue les occupations et travaux ancestraux.

Si la population veut vivre, le laboureur doit semer son grain, le meunier le réduire en farine et le boulanger cuire le pain.

Les historiens ont la fâcheuse tendance de ne retenir de l'Histoire que les bruits de batailles, les jeux, parfois terribles, de la politique, les luttes religieuses.

Le mérite de M. Roger Chastanier est de nous faire revivre, jour après jour, l'existence d'une communauté villageoise, dont la préoccupation majeure, n'en doutons pas, est le problème constant de sa survie.

Ainsi donc, avec ses *Recherches sur l'Histoire de Lussan*, dont les deux tomes couvrent une période allant des origines à l'an 1800, et son étude auxiliaire *La soie à Lussan*, qui s'étend de 1800 à 1870 (dont notre confrère M. André Bernardy nous a, dernièrement, donné une analyse très vivante), M. Roger Chastanier a doté sa commune d'un document de très grande qualité.

En concluant, M. Aliger exprime le vœu que cette magistrale étude soit, malgré les difficultés actuelles, imprimée et mise à la disposition d'un plus vaste public.

Ce compte rendu est suivi d'un débat.



M. Joachim Durand lit ensuite une communication intitulée : *Théodore Aubanel*.

Théodore Aubanel est né le 26 mars 1829 à Avignon, où son père était libraire-imprimeur. Ses études terminées à Aix, dans une communauté religieuse, le jeune Théodore revient à Avignon s'occuper de l'affaire commerciale dirigée par son père.

Son goût pour la poésie s'éveille. Il rime d'abord en français, mais sous l'influence de Roumanille, avec qui il vient de se lier, il comprend que la langue provençale lui permettra, mieux que la langue française, d'exprimer clairement ses sensations et ses impressions.

Il fait la connaissance de Mistral et des poètes Anselme Mathieu, Paul Giéra, Alphonse Tavan et Jean Brunet. Les cinq précités, auxquels Roumanille et Aubanel se joindront, fonderont le Félibrige, le 24 mai 1854, au château de Font-Ségugne.

Une amie des sœurs de Paul Giéra, Jenny Manivet, brune au teint mat et aux yeux noirs, fait une impression profonde sur Aubanel. Il aime cette jeune fille avec toute l'ardeur d'un premier amour.

Jenny Manivet étant entrée dans une communauté religieuse, Théodore Aubanel exhale sa douleur dans des accents poignants, d'une sincérité émouvante.

Le début du premier recueil de poèmes lyriques que publie Aubanel en 1860: *La miougrano entre-duberto* (La grenade entr'ouverte) est relatif aux poésies inspirées par l'amour malheureux du poète, pour celle qu'il immortalisera sous le nom de Zani.

Quelques années après, la blessure d'amour s'étant cicatrisée, Théodore Aubanel se marie et devient père de famille. Sa poésie prend alors un caractère plus vigoureux, plus mâle, plus sensuel. Dans son deuxième volume de vers : *Li fiho d'Avignoun* (Les filles d'Avignon) figurent des poésies inspirées par la femme et l'amour. Citons, parmi les plus célèbres : *La Vènus d'Arle* et *La Vènus d'Avignoun*.

Théodore Aubanel a également écrit des drames en vers : *Lon Pan dou peccat* (Le Pain du péché), en 1863, *Lou Pastre* (Le Pâtre), en 1865, *Lou Raubatòri* (L'enlèvement), en 1872.



Poète renommé, excellent orateur, désigné comme Syndic de la Provence (en même temps que Mistral est choisi comme *Capoulié*), Théodore Aubanel participe à de nombreuses réunions littéraires ou félibréennes en Provence et en Languedoc et même à Paris. Célèbre dans tout le Midi, il est récompensé par la Croix de la Légion d'honneur.

Il s'éteint, jeune encore (à 58 ans), le 24 décembre 1885, ses dernières années ayant été endeuillées par l'interdiction, prononcée par l'archevêque d'Avignon, de la diffusion de son deuxième recueil de vers *Les Filles d'Avignon* (quelques-unes des poésies y figurant étant jugées, par certains, licencieuses). Il a, aujourd'hui, son buste à Sceaux, dans la banlieue parisienne, ainsi qu'à Avignon, place Saint-Didier.

Poète réaliste à ses débuts, idéaliste pendant sa période d'amour pour Zani, à nouveau réaliste, mais d'une façon plus sensuelle à l'époque des *Fiho d'Avignoun*, Théodore Aubanel est le plus grand poète provençal après Mistral. La poésie de ce dernier est peut-être plus épique, plus haute. Mais, dans la poésie d'Aubanel, il y a une passion qui manque dans celle du Maître de Maillane.

Théodore Aubanel a abordé dans ses écrits, avec un égal bonheur, divers sujets (événements extérieurs, spectacles de la nature, blessures de la patrie, etc...). Mais c'est la femme, le culte de la femme qui emplit son œuvre. En elle, ce n'est pas, comme l'ont bassement insinué les détracteurs et les jaloux, « la beauté charnelle qui parle aux sens » qu'il a célébrée et chantée, mais « la beauté qui élève l'âme ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



*SEANCE PUBLIQUE DU 26 JANVIER 1975*

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle dans les salons de l'Hôtel de Ville le dimanche 26 janvier 1975, de 17 heures à 19 heures 30, sous la présidence de M. Richardot, Préfet du Gard, président d'honneur, représenté par M. Lucien Frainaud, président.

Etaient présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. le professeur Maurice Auméras, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Marchand, Mme Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, M. Gaston Chauvet, M. le professeur Harant, M. le général Cothias, membres non résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Pierre-Ferdinand Liger, M. Hubert Noë, Mme Martin-Guis, Mme Carmen Déchery, M. Yvon Pradel, M. Agel Cauzid-Espérandieu, Mlle Jéolas, M. l'abbé Laurens, M. Pierre Couëtard, M. Marius Portal, M. Guy Dupré, M. Armand Brunel, etc., correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.



Etaient excusés : M. Jean Sablou, M. Jean Thérond, M. Davé, M. le pasteur Paul Brunel.

Ont pris la parole :

M. Lucien Frainaud, président : *Jean-Jacques Brousson chez Anatole France.*

M. le docteur Edouard Drouot, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1974.*

M. le chanoine Raymond Marchand : *Guy Foulques, futur Clément IV : son rôle en Languedoc.*

M. Claude Escholier : *Nadar.*

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. Jourdan, Député-Maire, M. le colonel Sonnier, Commandant la subdivision militaire, M. le capitaine de vaisseau Rouer, commandant la base aéronavale de Garons, M. le chanoine Malabave, représentant Mgr Rougé, Evêque de Nîmes, etc.

Etaient excusés : M. le Premier président Chevallier, M. le procureur général Guillot, M. l'inspecteur d'Académie Yves Doumergue, M. Pierre Lanvers, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.



*SEANCE DU 7 FEVRIER 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidents ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Armand Brunel, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Davé, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Henri Chabrol.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier et celui de la séance publique du 24 janvier sont lus et adoptés.



Madame de David-Beauregard, de Villevieille, récemment élue correspondant a adressé à l'Académie une lettre de remerciements. Il en a été de même de M. Guilhem Fabre, de Nîmes, lui aussi élu correspondant.

Sur la proposition de M. André Nadal, l'Académie émet le vœu que M. le Maire de Nîmes et le Conseil municipal veuillent bien dénommer *Chemin des Trois Pylons* l'actuel *chemin des quatre Pylons*.

A l'appui de sa proposition M. André Nadal avait fait valoir les arguments suivants :

L'actuel *chemin des quatre Pylons* part de la route d'Alès, immédiatement après le lieu dit l'Eau Bouillie en allant vers la Calmette, presque en face du vieux chemin d'Anduze. Il a été baptisé ainsi sans doute, par un nimois connaissant l'histoire de la ville mais qui, à la suite de Ménard, a fait une confusion avec les *quatre Pylons* de la route de Sauve devenus depuis le siècle dernier *Les Trois Piliers*.

Le chemin est sur l'emplacement même où se trouvaient au Moyen Age les Fourches patibulaires de Carafrech, surnommées *les Trois Pylons*. Situé donc en un lieu qui a porté pendant des siècles le nom de *quartier des Trois Pylons*, ce chemin devrait raisonnablement s'appeler *chemin des Trois Pylons*. Ce petit changement refléterait la vérité et ce faisant le nom du chemin serait en même temps rendu officiel.

L'Académie a reçu en hommage les ouvrages dont la liste suit :

Guilhem J.-J. Fabre, *Liste de ses titres, fonctions et publications*. Nîmes, 1<sup>er</sup> octobre 1974.

Guilhem J.-J. Fabre, *Topographie du karst noyé de la fontaine de Nîmes* (ex. Bull. Soc. Etudes Sc. nat. de Nîmes, LI 1971).

Guilhem J.-J. Fabre, *Problèmes de terminologie et aspects géomorphologiques du Bassin Méridional d'Uzès* (ex. Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Nîmes, LI, 1971).

Guilhem J.-J. Fabre, *La Spéléologie* (in Biblioth. du Travail, n° 788, 15 juin 1974).



Guilhem J.-J. Fabre, *Promenades dans les gorges du Gardon* (ex. Bas-Rhône-Languedoc, avril-juin 1974).

Guilhem J.-J. Fabre, *Observations sur les circulations souterraines karstiques du Languedoc oriental...*, 1973.

Guilhem J.-J. Fabre, *Nouvelles données sur le karst de la fontaine de Nîmes et son bassin d'alimentation* (ex. Annale de Spéléologie, t. 27, fasc. 8, 1972).

Guilhem J.-J. Fabre, Armand Brunel, etc., *La Fontaine de Nîmes, travaux spéléologiques* (in Nemausa, bull. spécial, n° 3, 1972).

Guilhem J.-J. Fabre, *Le drainage du cours supérieur de l'Alauzène karstique dans les garrigues septentrionales du Gard* (ex. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. de Nîmes, t. 52, 1972).

Guilhem J.-J. Fabre, *La région calcaire du canyon de la Cèze* (ex. Bull. Soc. langued. géogr., déc. 1970).

Guilhem J.-J. Fabre, J.-P. Monteils et M. Raulet, *Notes spéléologiques sur le plus grand réseau du canyon inférieur du Gardon* (ex. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nîmes, 1973).

Guilhem J.-J. Fabre, *Observations géologiques dans le canyon inférieur du Gardon* (ex. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nîmes, 1973).

Guilhem J.-J. Fabre, *Caractères hydrogéomorphologiques du Karst des garrigues septentrionales du Gard* (ex. Annales de Spéléologie, t. 29, 1, 1974).

Guilhem J.-J. Fabre, *Nouvelles précisions sur les circulations karstiques du Gardon dans le bassin de Saint-Chaptes, Saint-Mamert et la garrigue de Nîmes* (ex. Bull. Cion départ. Spéléol. du Gard, n° 18, 1974).

Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet, *Bornègre*, Nîmes, 1974.

R. Dalverny, Victor Lassalle, L.-H. Labande, abbé Fresquet, M. Durand, M. Laurens, etc., *Eglises romanes dans le Gard* (Eglise de Nîmes, 1975).

Robert Sauzet, *Prédications et missions dans le diocèse de Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle* (ex. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, t. 81, 1974, n° 3).



M. le bâtonnier Edgar Tailhades rend compte de la monographie publiée par M. Joachim Durand sur la *Commune de Laval-Pradel*. Il s'exprime ainsi :

Je suis convaincu que, comme moi-même, vous rendrez hommage à la pensée filiale qui a incliné notre confrère et ami Joachim Durand à évoquer l'histoire de sa commune natale de Laval-Pradel, sise sur les premières pentes cévenoles où règne le châtaignier.

Le livre est bien écrit ; le style a la simplicité de cette population à la fois rude et attachante pour qui seules les choses essentielles de la vie présentent intérêt ; il a aussi la clarté des horizons de ce pays éloigné des grands axes tumultueux de la circulation frénétique moderne et où le rythme des jours permet encore la saveur de la méditation.

Tout est délicat dans un tel ouvrage sans prétention, mais qui est doté de la richesse de l'amour tendre que sait animer dans un cœur reconnaissant la terre de nos aïeux.

Mais, ce n'est pas uniquement un hymne d'affection que M. Joachim Durand chante à la gloire de son village. Avec la patience d'un chercheur, il a su en découvrir les événements principaux qui s'y sont déroulés au long des siècles depuis l'époque antique où tour à tour Phocéens, Celtes, Gaulois et Romains s'installèrent dans le pays. Tout a piqué sa curiosité : la vie de la paroisse, la mutation des domaines, les familles nobles qui tour à tour en furent les propriétaires, l'exploitation du charbon qui remonte au Moyen Age et qui fut souvent âprement disputée par des hommes de volonté et clairvoyants. Nous assistons à la naissance de la Société des Mines de la Grand-Combe et des chemins de fer du Gard au rayonnement de laquelle est lié le nom de Paulin Talabot.

L'épopée camisarde ne pouvait être écartée de l'étude de notre confrère. Il la rappelle pour en marquer les répercussion et les incidences maintes fois sanglantes sur la population de Pradel.

L'ouvrage comporte aussi plusieurs notes fort bien venues sur le château où se réfugièrent au moment des guerres religieuses les catholiques de l'endroit, sur la belle figure d'un maire de la commune, Henri Larguier, auteur d'efficaces réalisations d'urbanisme, sur la vie sportive de la commune à laquelle participe avec beaucoup d'en-



thousiasme toute une jeunesse alerte et saine, dédaigneuse des modes avilissantes et nocives.

M. Joachim Durand, pour dire sa reconnaissance à M. Vergely, ancien directeur d'École à Laval-Pradel, qui avec beaucoup de spontanéité avait mis à sa disposition la documentation qu'il avait méthodiquement rassemblée sur la commune, a eu l'idée heureuse et délicate d'insérer dans la brochure qu'il a publiée un poème et un récit coloré dus à la plume de cet enseignant de qualité et qui ne sont pas sans mérites.

Je ne saurais trop inciter les membres de notre Compagnie à lire les notes de notre confrère sur son pays natal. Ils y trouveront profit et plaisir.

Ensuite, M. Paul Troy, correspondant, lit deux études, l'une intitulée : *Paul Bourget à la découverte des Etats-Unis en 1893* ; l'autre *Charles Maurras et le Régionalisme*.

Paul Bourget, aujourd'hui si oublié, a publié en 1894 un roman en deux volumes, *Outre-mer*, dans lequel il a donné ses impressions et son jugement sur la démocratie américaine et sa société. Paul Bourget, romancier mondain, s'intéresse, bien entendu, à la haute société américaine, celle des dollars, de la cinquième avenue de New York et même de Miami et Palm-Beach, sa côte d'Azur alors dans l'enfance, mais ce qui soulève son étonnement et son admiration, c'est la civilisation industrielle, les gratte-ciel, les « elevator », les « cable cars », l'ensemble de New York, Manhattan, New Jersey, le « Pullman », etc., et il doute, bien à tort, que dans notre Europe, nous puissions réaliser ces prodiges.

Quant à la démocratie américaine, par miracle, elle trouve grâce devant ce contempteur de la République française de 1890 : il l'admire parce qu'elle préserve la liberté et la volonté d'entreprise chez le citoyen américain. et, bien que le système électif, généralisé dans tous les Etats, lui soit suspect, il en reconnaît les qualités décentralisatrices, créatrices d'énergie. Enfin, étudiant la psychologie de la femme américaine, il lui attribue un rôle



décisif dans la civilisation et les mœurs des U.S.A. de l'avenir.

Par ailleurs, M. Troy pense que Paul Bourget n'a vu qu'imparfaitement les problèmes américains : la question noire, le problème des Indiens, la conquête inachevée du Far-West, le peuplement d'un immense continent par des apports hétérogènes qu'il faut fondre dans le « Melting-Pot » américain, et que, d'une façon générale, il s'est montré mauvais prophète sur la future démocratie américaine.

Dans son étude sur *Maurras et le Régionalisme*, M. Paul Troy estime que dans l'ouvrage *l'Etang de Berre* se trouve une préface aux théories actuelles sur le régionalisme telles que de Gaulle, puis Pompidou, puis M. Giscard d'Estaing les ont exposées, puis mises en pratique, tout récemment par la création des Conseils Régionaux. Mais, ajoute M. Troy, point de liberté régionale sans liberté financière et, bien que Maurras l'ait superbement négligée, cette condition prime tout.

Les deux exposés de M. Troy sont suivis d'une discussion au cours de laquelle, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, Sénateur du Gard et Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, donne son avis sur les possibilités et sur les besoins financiers des Conseils Régionaux.

Enfin, M. Armand Brunel, correspondant lit une communication sur *Mistral à Uzès et les fêtes félibréennes du 29 août 1892* :

Le dimanche 28 août 1892, les voix de nombreux félibres languedociens et provençaux, avec à leur tête l'illustre maillanais Frédéric Mistral, animèrent de façon merveilleuse la bonne ville d'Uzès.

En effet, tous les ans, après la Sainte Estelle qui réunissait tous les félibres en une même communion poétique et patriotique, les Languedociens célébraient à part une fête qui était la fête particulière de leur maintenance. Ainsi, chaque été, en Languedoc, une petite ville, un village parfois, pavaisait pour recevoir les poètes qui venaient y apporter la bonne parole et les chansons joviales : car pour célébrer ces fêtes du peuple et de la poésie, per-



sonne ne s'y entendait comme les gens du Languedoc, sinon ceux de Provence.

Cette réunion était pour le Félibrige une occasion de compter ses forces et d'étendre son action, aussi convenait-il que ces manifestations se déroulassent avec éclat.

Un Comité fut formé, sous le patronage de la municipalité, afin de préparer cette fête félibréenne : Louis Rochetin, Président de l'Académie du Vaucluse en fut le Président, Aubrespy et L. d'Albiousse, l'historien d'Uzès, les vice-présidents, tandis qu'Artozoul tint le poste de secrétaire trésorier.

La présidence d'honneur revint à Frédéric Mistral, Bonnefoy-Sibour, député, Guizot et Lambert, sous-préfet d'Uzès.

Le Comité décida que cette fête coïnciderait avec la fête votive et le séjour de la duchesse d'Uzès dans son château, et qu'elle aurait lieu le dimanche 28 août 1892.

A cette occasion, un concours littéraire fut ouvert où les poètes devaient célébrer Uzès et son illustre fils Xavier Sigalon ; quant aux érudits, ils durent trouver une explication au vieux proverbe uzétien tombé dans l'oubli : *Volon gagna la vigno de moussu d'Uzès.*

Des souhaits de bienvenue, des poèmes de circonstance, des bouquets de fleurs, le sourire des filles d'Uzès, le discours de M. le maire Abauzit, les vers récités par le benjamin de la société de gymnastique et d'autres encore..., le vin d'honneur, l'inauguration d'une plaque sur la maison où était né, en 1787, le peintre Sigalon et un sermon provençal du Père Xavier de Fourvières à la cathédrale, meublèrent confortablement la matinée.

La grande fête félibréenne eut lieu dans l'après-midi. Une cour d'Amour rassembla autour de la gracieuse reine un parterre d'écrivains, de félibres, d'hommes politiques. Le sous-préfet d'Uzès, A. Lambert, ouvrit la séance, Messine dit le discours de la cour d'Amour, tandis que C. Perrier donna son rapport sur les jeux floraux ainsi que le nom des lauréats des douze rubriques inscrites au concours. Mistral se fit ovationner en donnant son *Ode à la race latine*, et *Cardello*. Après les farandoles, les mouvements



d'ensemble, les chants et tambourins, la fête se termina par la chanson du *Mazet de Mestre Roumiéu* qu'entonna Arnavielle et que reprirent en chœur les félibres et les gens d'Uzès.

Le soir, à dix-neuf heures, un banquet fut servi dans la cour de l'Hôtel de Ville, banquet à l'ambiance extraordinaire où les brindes, les discours et les chansons se succédèrent à un rythme infernal.

Lé lendemain, 29 août, les félibres furent invités au duché où se déroula une Cour d'Amour privée.

Dans les jours qui suivirent, *Lou Cascavel*, journal patois d'Alès, écrivit :

« Las gents d'Uzès venou de douna en l'ounou dóu pintre Sigaloun de poulidos festos. O - la gento villo e lous amistadous abitants ! Aqueles pot se dire, soun pas esta batejas per lou quiéu e en fa as felibres, as cantaires aficiounas de nosto lengo d'oc de nosto miejour, uno recep-ciéu que lous ounoro. Braves ! Braves ! bon Uzetians e longtemps mantenguès voste poulit parla e las coustumes tant roubustes e tant graciosos de voste endré ! »

Il est vrai que les félibres emportèrent le meilleur souvenir de l'accueil reçu, que le Félibrige sortit grandi de ces fêtes radieuses et colorées, et qu'Uzès conserva le vieux renom d'urbanité qu'il avait su acquérir et qu'il a encore de nos jours.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.



*SEANCE DU 21 FEVRIER 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Préfet du Gard, Roger Richardot, président d'honneur de l'Académie, assisté de M. Lucien Frainaud, président.

Eont présents : M. le pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le colonel de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Sablou, M. le pasteur Brunel, M. André Nadal, Me Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Vिलeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; M. André Modeste, membre non-résidant ; Mme Carmen Déchery, Mlle Metge, M. Planque, M. Arnaud, correspondants.

Sont excusés : M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Georges Martin.

En raison de l'absence du Secrétaire perpétuel, M. Joachim Durand assume les fonctions de secrétaire de séance.



Le président indique que, du fait de l'absence simultanée de M. Pierre Hugues et de M. André Bernardy, le procès-verbal de la séance précédente et le rapport financier seront lus lors de la prochaine séance.

Il salue ensuite la présence de M. Roger Richardot qui, à la veille de cesser ses fonctions de Préfet du Gard, est venu faire sa visite d'adieu aux académiciens nimois.

Le président Frainaud fait l'éloge de M. Richardot et le remercie de la sympathie qu'il a toujours témoignée à l'Académie de Nîmes.

M. Richardot se déclare très sensible aux aimables paroles de M. Frainaud et indique qu'il conservera le meilleur souvenir des excellents rapports que, pendant quatre années, il a entretenus avec les académiciens nimois.

M. Lucien Frainaud remet alors à M. le préfet Roger Richardot, en témoignage de gratitude et de considération, la médaille de l'Académie de Nîmes.

M. André Nadal, ayant trouvé dans le placard, situé sous la grande glace de la salle des séances, une boîte contenant des jetons de présence utilisés par les anciens académiciens, un de ces jetons est remis, en souvenir, à chacun des académiciens présents.

M. Guy Dupré lit ensuite une communication sur : *Lamennais et Emmanuel d'Alzon*, dont voici le résumé :

E. d'Alzon, vicaire général de quatre évêques de Nîmes, fondateur de la congrégation des Assomptionnistes en 1850, ensuite des Oblats de l'Assomption, membre du Conseil supérieur de l'Institution publique en 1851, créateur du *Pèlerin* en 1873 et de la *Croix-Revue* en 1880, n'est qu'un tout jeune homme de 18 ans, quand il rencontre pour la première fois, l'abbé Féli, à Paris en 1828, alors au zénith de sa gloire et déjà bien menacé au sein même d'une Eglise dans laquelle il a de rudes adversaires.

Né en 1810 au Vigan, dans une famille noble et fortunée, il est élevé au château de Lavagnac dans l'Hérault



et ensuite au collège Stanislas à Paris, où il se lie d'amitié avec beaucoup de jeunes gens de la bonne société. Membre de plusieurs sociétés charitables, il rencontre Combalot du Lac, Montalembert, Dupanloup et bien d'autres encore. Le 11 avril 1828, chez l'abbé Corbia, il voit Lamennais, vedette d'une soirée pendant laquelle on discute de théologie. L'auteur de *l'Essai sur l'indifférence* est déjà connu de sa famille, comme en témoigne une lettre de Lamennais, du 7 juillet 1826, à sa tante, Mme Rodier. Le jeune Emmaunel, après avoir pensé à la carrière des armes, songe au sacerdoce ; à ce propos il nous reste une importante correspondance entre lui et celui qui devient son directeur spirituel. Cette correspondance ne commence que le 12 juillet 1830 et nous ne possédons certainement pas toutes les lettres qui ont été échangées, car, si certaines ont pu être perdues, il est sûr que la police de Grégoire XVI en a intercepté lors du séjour du jeune d'Alzon à Rome. La publication des archives de l'Assomption en donne la preuve.

Bien qu'il soit délicat de résumer cet échange de lettres en quelques lignes, il est possible de l'exposer comme suit, en se limitant à l'essentiel. D'abord Emmanuel (lettres du 12 janvier et 29 mars 1830) se confie à Lamennais en lui demandant un plan de travail ; le maître de la Chênaie, avec bienveillance, accepte cette direction spirituelle et lui conseille l'étude de la Bible, des Pères de l'Eglise, de l'histoire et de l'allemand, insistant sur l'importance de cette langue (22 janvier, 7 avril, 31 octobre et 9 novembre 1830). Le conseil est fidèlement suivi par cet infatigable travailleur qu'est le futur Père d'Alzon, s'imposant un programme et un horaire à faire frémir un étudiant ; quand, en 1831 et 1832, sa vocation se précise, le séjour à Rome au sortir du séminaire de Montpellier étant décidé Lamennais, tout en l'approuvant, le met en garde contre la médiocrité de l'enseignement des séminaires français et romains et lui fournit des recommandations pour les *menaisiens* de Rome, le cardinal Micara, le Père Ventura, le Père Mazzetti...

A Rome, dès la fin de 1833, E. d'Alzon, comme bien



d'autres, renseigne Lamennais sur tout ce qui peut lui être utile ; le 13 mars 1834, il critique l'influence du pouvoir séculier dans l'Eglise ; le 15 mars 1834, il dénonce la censure pontificale. Dans ses réponses, Lamennais présente les thèmes classiques de son argumentation.

Le 12 juin 1834, E. d'Alzon montre comment les *menaisiens* essaient de défendre les *Paroles d'un Croyant* qui seront condamnées le 30 juin ; c'est avec plus de prudence qu'il écrit, de juillet à novembre, au moins six lettres à Lamennais, qui prouvent qu'il reste assez fidèle à ses idées. Les réponses sont affectueuses, mais assez désabusées. Enfin, en décembre 1834, il doit signer une adhésion à la condamnation de Lamennais pour accéder à la prêtrise. Il abandonne son maître — il n'est pas le seul ! — mais il en parle encore assez souvent dans ses lettres.

Il est difficile de délimiter exactement ce qui est *menaisien* dans son œuvre ; je me limite donc à quelques exemples précis.

Les Assomptionnistes, revisant leurs constitutions après Vatican II, remarquent des ressemblances avec celles des Religieux de St-Pierre, fondés par les frères Lamennais en 1828. Le journal *La liberté pour tous*, publié à Nîmes en 1848 par le Père d'Alzon, rappelle bien les idées du maître. Un document des Archives nationales (F 19, liasse 5835, feuillet 721) signale que le Père d'Alzon évoque les idées républicaines de l'abbé Féli. Il était difficile à un fondateur de congrégation d'en dire plus long au temps de Grégoire XVI et de Pie IX, car s'il était loisible de donner une orientation nouvelle à l'enseignement et à la presse, il valait tout de même mieux ne pas citer les *Paroles d'un Croyant* !

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



*SEANCE DU 7 MARS 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, membres résidants; M. André Modeste, membre non résidant ; Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de chacune des deux précédentes séances est lu et adopté.

Conformément à l'avis de la Commission des Finances, la Compagnie approuve à l'unanimité les comptes du trésorier, M. André Bernardy, pour l'année 1975, ainsi que le projet de budget pour l'année 1975. M. Bernardy est



félicité pour la parfaite tenue de sa comptabilité ainsi que pour l'efficacité avec laquelle il remplit les devoirs de sa charge.

Madame Carmen Déchery, correspondante, lit ensuite une communication intitulée : *Le chevalier de Pange*.

François de Pange, d'une famille aristocratique de Lorraine, fut « l'ami chéri » de notre poète languedocien André Chénier, avec lequel il s'était lié au fameux collège de Navarre, qui dispensait un enseignement aussi bien scientifique que littéraire. Après une adolescence studieuse et solitaire, il ne suit pas le conseil de son père, qui l'eût volontiers vu suivre la carrière des Chevaliers de Malte, auquel il appartenait par bref de minorité, depuis l'âge de 4 ans. Il n'a pas davantage la vocation du métier des armes, depuis qu'il connaît la langue des poètes, Le Brun et les Chénier. Mais c'est Clio qu'il préfère.

Doué d'une curiosité universelle, astronome et musicien, historien et philosophe, il prend part aux luttes de son siècle, après avoir eu en Suisse la révélation d'une éducation libérale et vu fonctionner un gouvernement démocratique. Disciple de Rousseau, il revient enthousiasmé, persuadé que la monarchie de droit divin n'existe pas, que le roi est avant tout le représentant de son peuple, qui seul détient la souveraineté nationale. Ainsi de Pange, démocrate, s'élève-t-il contre le veto royal, même suspensif.

Mais bientôt les excès des Jacobins l'inquiètent et il protestent vivement contre le Comité de recherches issu de la Municipalité de Paris, puisque seul est légal le Comité de recherches émanant de l'Assemblée Nationale. Il est alors considéré comme suspect, s'enfuit à Rouen, puis au Luxembourg et en Suisse grâce à « la chaîne de sauvetage » organisée par Mme de Staël, au péril de sa vie.

Après sa déception conjugale, Mme de Staël, qui est lasse des dérobades de M. de Narbonne, puis bientôt de celles du beau suédois, Ribbing — séduit à Paris où il s'est réfugié, par une amie de Mme de Staël —, accepterait volontiers l'amour de François de Pange, « à l'esprit parfait », dit-elle. Mais celui-ci n'y songe pas : il est l'homme d'un



seul amour, de celui qu'il a donné à sa cousine et amie d'enfance, Marie-Louise de Domangeville, devenue à seize ans Mme Antoine de Sérilly. Il ne peut donner à Mme de Staël qu'une amitié intellectuelle, délicate et pure. François a vu arrêter vingt-et-un membres de sa famille, qui seront rapidement condamnés à mort et exécutés, dont A. de Sérilly. Lui-même fuit la France, mais tandis que son frère rejoint les émigrés, il s'y refuse et, réfugié en Suisse, ouvre une petite imprimerie où il éditera des ouvrages de Mme de Staël, sans les faire paraître s'il les juge trop compromettants pour elle. Elle s'en remet entièrement à son jugement.

Mais après le 14 Thermidor, le retour en France peut avoir lieu. Mme de Sérilly a échappé à la tourmente, parce qu'elle était enceinte, Pauline de Beaumont, parce que trop malade. La santé de François lui-même s'est altérée, il ne peut plus, comme il l'eût souhaité, comme le lui conseillait Suard, s'adonner à un ouvrage historique de longue haleine. En janvier 1796, il épouse Mme de Sérilly, non sans que Mme de Staël en éprouve quelque étonnement... — elle le jugeait d'une espèce différente du commun mortels — ni quelque douleur. Son amitié restera fidèle et demandera à Pauline de Beaumont des bulletins quotidiens de santé.

François, veillé par sa femme et sa cousine, s'éteindra le 15 juillet 1796, sans avoir pu, tout comme André Chénier, donner sa mesure, mais après avoir défendu la Justice et l'Humanité. Dans une sorte de testament philosophique adressé à Monsieur Suard, il exprime des idées très modernes : « C'est la masse du peuple qu'il faudrait éclairer, mais cette masse s'agite et ne lit pas... C'est aux journalistes à instruire les hommes. Ainsi la philosophie, qui n'a pas conduit cette révolution qu'elle avait préparée, ne la terminera pas non plus, mais elle apprendra peut-être à en profiter. »

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



*SEANCE DU 21 MARS 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Henri Arnaud, correspondants; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



Le Secrétaire perpétuel fait connaître que M. Emile ourdan, Député-Maire de Nîmes, l'a informé que le vœu de l'Académie tendant à dénommer *chemin des Trois Pylons* l'actuel *chemin des Quatre Pylons* sera prochainement examiné par la Commission compétente.

Mlle Alice Fermaud présente une communication intitulée : *Les conditions de l'Economie politique dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle.*

C'est avec le XVI<sup>e</sup> siècle que commence pour l'Italie une période de décadence, qui, naturellement, ne va se faire sentir que lentement et progressivement, étant donné l'état de prospérité économique et de splendeur dans l'art, la littérature et les études qui avait fleuri pendant quatre siècles dans la péninsule. Les découvertes géographiques et les mutations politiques ont bien contribué à la diminution de la prospérité italienne, mais ne furent que l'occasion de son déclin, les conditions économiques dans lesquelles se trouvait l'Italie au début du XVI<sup>e</sup> siècle ayant déjà en elles-mêmes le germe de la décadence. Il s'est passé pour l'Italie ce qui se passe fatalement dans les familles et dans la vie des nations : d'abord une accumulation pénible de richesses avec un souci d'économie qui ressemble même à l'avarice, puis un usage intelligent, mais large, de ces mêmes richesses, puis un faste vain et déréglé, puis un gaspillage, pour finir par une gêne économique.

De 1000 à 1300, l'Italie est envahie par une fièvre salutaire de travail, au point que l'aristocratie de l'épée est remplacée par celle des commerces et des industries. L'exemple de Venise nous montre la prodigieuse ascension de cette République ; d'abord le modeste marché du sel, puis ses transactions entre l'Asie et l'Europe, et enfin les gains considérables que lui apporta le transport des Croisés. C'est l'accumulation de tant de richesse qui explique le merveilleux développement de la Renaissance.

Les deux symptômes de la décadence sont le luxe effréné et la crainte de l'activité d'autrui. Le développement extraordinaire du luxe, dans les vêtements des femmes, le jeu, les fêtes publiques, les funérailles, les voyages avec des



suites nombreuses, ont, au fond, la même cause que la merveilleuse éclosion de tant de sanctuaires somptueux, de tant de constructions publiques riches de marbres, de tant de palais splendides des âges précédents ; de l'art pur on était passé à l'exubérance de la décoration, qui aboutira plus tard au baroque. Quant à la crainte de l'activité d'autrui, elle a pris naissance dans les envies et les rivalités des industries et des commerces, et aboutit petit à petit à un protectionnisme intransigeant, caractérisé souvent par une extrême violence dans les rapports de ville à ville. Pour parer aux dépenses qu'entraînait la splendeur des fêtes publiques, on avait recours aux impôts, très lourds et très nombreux.

La décadence économique a été accélérée par les conséquences de la politique de l'époque, le déplacement du commerce avec l'Inde, la découverte de l'Amérique, la domination espagnole et son régime prohibitif, l'excès de la fiscalité engendré par l'élévation des impôts, le système colonial italien, les conditions économiques des différentes villes. La cause la plus importante pour l'Italie a été la découverte de la voie maritime qui conduisait en Inde par le cap de Bonne-Espérance. Il ne faut pourtant pas exagérer, et parler de catastrophe pour Venise à propos de cette découverte, puisque la République a survécu trois siècles de plus, et est sortie de sa lutte contre la Ligue de Cambrai par une merveilleuse résurrection, ratifiée par les états européens à la paix de Cambrésis. Il est vrai que le commerce de Venise a perdu un million de ducats avec la nouvelle route des Indes, mais qu'est-ce qu'une perte d'un million sur un ensemble de quatre-vingt millions que comportait le commerce vénitien ?

Une autre cause de la décadence économique de l'Italie fut qu'elle ne resta pas la seule à avoir un développement prodigieux de ses industries manufacturières, et une merveilleuse institution bancaire ; car ces deux branches de l'activité italienne, pendant longtemps détenues uniquement par l'Italie, trouvèrent des imitateurs dans la France du Nord, les Flandres, et les villes hanséatiques, qui non seulement les imitèrent, mais parfois les dépassèrent.



Mais la cause la plus profonde de la décadence économique en Italie, nous la trouvons dans la domination espagnole. Elle ruina par ses exactions l'industrie italienne en taxant les matières premières à l'entrée et les produits manufacturés à la sortie, l'agriculture en interdisant le commerce des blés, et, soutenant les monopoles impériaux par de larges privilèges, elle écrasa toute initiative nationale, tandis qu'elle créait de nouveau l'aristocratie de l'épée contre celle de l'industrie et du commerce. Le peuple italien, autrefois si actif et si fort, fut condamné à la soumission, et en même temps l'autorité ecclésiastique, freinée jadis par les pouvoirs civils prit une prépondérance inouïe, multipliant les monastères, augmentant leurs propriétés immobilières, au détriment de l'agriculture et de la propriété elle-même ; la terre perdait peu à peu sa potentialité.

Un autre effet désastreux du règne de Charles-Quint fut la falsification des monnaies. Le fait existait déjà, puisque les princes au Moyen Age avaient le droit de prélever une certaine quantité de métal précieux lors de la fabrication des monnaies. Comme ce prélèvement ne dépassait pas 1 ou 1,5 %, l'appauvrissement de la monnaie était peu important, et le commerce ne s'en ressentait pas. Mais avec Charles-Quint le pourcentage de ce prélèvement devint plus important, et se fit même sur des monnaies déjà en circulation que l'on retirait pour en enlever un peu plus de métal précieux. En plus de cela, commencent à affluer en Europe l'or et l'argent de l'Amérique que l'on se met à exploiter alors. D'où une augmentation sensible des prix par exemple le prix du pain qui, en quatre-vingts ans, augmenta de seize fois sa valeur. Il faut ajouter aussi la confusion qu'apportait la circulation de monnaies de même valeur intrinsèque, mais qui arrivaient à avoir des valeurs effectives différentes selon qu'elles avaient été plus ou moins appauvries de métal précieux.

D'après les œuvres de tous les économistes de cette époque, avec, à leur tête, Machiavel, il ressort que dans l'Italie d'alors on étudiait déjà des problèmes que les autres nations n'osèrent affronter que quelques siècles plus



tard. Une autre institution qui nous étonne en cette période, c'est l'existence de registres d'état civil, pour les décès seulement, dont le plus ancien connu est de 1498, dans les archives Gonzague à Mantoue. Mais un décret de 1504 nous apprend que l'usage de ces registres, tenus par un notaire, ne fait que continuer la tradition antique sans interruption. Ces recueils funèbres indiquent avec force détails les circonstances du décès de chaque défunt, fournissant ainsi une mine inépuisable de documents sur la vie et les mœurs de cette ville, si florissante autrefois.

Toutes ces considérations expliquent la décadence économique de l'Italie, qui ne fera que s'accroître tant que durera la funeste occupation espagnole, c'est-à-dire jusqu'aux traités d'Utrecht et de Rastadt, en 1713-1714, la plus sombre période de l'histoire italienne.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**2me Trimestre 1975**



**ACADEMIE DE NIMES**

16, rue Dorée

**NIMES**

1975

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.



*BUREAU DE L'ACADEMIE*  
*POUR L'ANNEE 1975*

*Président d'honneur* : M. Delaunay, Préfet du Gard.

*Président* : M. Lucien Frainaud.

*Vice-Président* : M. René Panet.

*Secrétaire Perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : Me Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée  
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Tél. 67-34-68).



# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

L'inventaire de la collection numismatique et iconographique dite du comte de Chambord . . . .	56
Mise en chantier des <i>Mémoires</i> 1971-1972-1973 . . . .	56
Vœu concernant les émissions de Radio-Nîmes . . . .	56
L'Académie sera représentée aux cérémonies organisées en l'honneur des victimes et héros de la Déportation au cours de la guerre 1939-1945 ..	63
M. Aimé Vielzeuf et son livre <i>Compagnons de la Liberté</i> . . . . .	63
Les <i>Mémoires de l'Académie</i> : une participation aux frais d'édition sera demandée aux auteurs de textes d'un nombre de pages exceptionnel . . . .	63
Réception de M. Delaunay, Préfet du Gard . . . . .	71

## COMMUNICATIONS

M. l'inspecteur Camille Lignières: compte rendu de <i>A travers un prisme</i> de Mme Mireille Liron ..	56
M. le pasteur Paul Brunel: <i>Le riverain de la Dordogne à travers les siècles ou l'évolution créatrice de l'humanité</i> . . . . .	60
M. Georges Martin: compte rendu de <i>De la source azurine</i> , de Jean Pourtal de Ladevèze, et de <i>Nîmes et Guillaume Apollinaire</i> , de Paul Troy ..	63
M. le président René Panet: <i>Le cardinal de Tournon, homme d'Etat et diplomate</i> . . . . .	64
M. André Modeste: compte rendu de: <i>Le maquis de Bir-Hakeim</i> , de René Maruéjol et Aimé Vielzeuf . . . . .	73
M. le bâtonnier Edgard Tailhades: <i>François Guizot</i> ..	75
M. André Nadal: compte rendu de <i>Fan, la source, la nymphe, le château</i> , de Roger Chastanier ..	77



M. le chanoine Raymond Marchand : <i>L'abbé Bonhomme, ancien doctrinaire et curé de Saint-Charles à Nîmes (1759-1844)</i> .....	80
M. le docteur Edouard Drouot : <i>Travaux récents à Barutel, et carrières romaines des environs de Nîmes</i> . . . . .	84
M. Marius Portal : <i>Le calendrier perpétuel et le numérotage des billets de banque</i> .....	87

### HOMMAGES

M. V. Le Meur : <i>Le culte des saints dans le diocèse de Blois aux environs de 1840</i> , avec préface de Robert Sauzet, intitulée : <i>Clergé paroissial et religion populaire, l'exemple du Blésois en 1840</i> (extrait des Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Presse et de l'Opinion, Tours, 1975, N° 2) . . . . .	73
Roger Chastanier : <i>Fan, la source, la nymphe, le château</i> , dactylographié, 1975 .....	73
Général Cothias : <i>1939-1945, Aide-Mémoire</i> , dactylographié, 1975 . . . . .	73
Paul Troy : <i>Pline le jeune, un parfait gentilhomme</i> , dactylographié, 1975 .....	76
Mme Benel-Coutelou : <i>La basilique Plotine</i> , dactylographie, 1975 . . . . .	76
Duc de Castries : <i>La France et l'indépendance américaine</i> . Perrin, Paris, 1975 .....	86
Marius Portal : <i>Le calcul mental</i> , 6e édition, Aubanel, Avignon, 1974 .....	86
Cour d'Appel de Nîmes : <i>Audience solennelle de rentrée du 3 janvier 1975</i> , Nîmes, 1975 .....	87
P.-A. Baillon : <i>Lignan, notes historiques et archéologiques</i> , Bordeaux, 1975 .....	87



## SEANCE DU 11 AVRIL 1975

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frinaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Sablou, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mme Déchery, M. Portal, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



Le Secrétaire perpétuel fait connaître que Mme Lassalle a terminé l'inventaire de la collection numismatique et iconographique, dite du comte de Chambord, offerte jadis à l'Académie par Henri Bauquier.

D'autre part, la Commission des Anciens Présidents, réunie en commission des Mémoires, a déjà consacré deux séances à la mise en chantier du volume des *Mémoires 1971-1972-1973*. Il est décidé de demander à M. Jean Sablou et à M. Victor Lassalle de prendre part désormais à ces travaux préparatoires.

Enfin, sur la proposition du Président, la Compagnie émet à l'unanimité le vœu dont voici le texte :

L'Académie de Nîmes, considérant que le transfert sur le canal des Modulations de Fréquences de la plupart des émissions de la station de Radio-Nîmes prive les très nombreux auditeurs de condition modeste, dont l'appareil ne possède pas ce canal, d'écouter comme naguère ce poste régional, exprime le vœu que Monsieur le Directeur de la Société Nationale des Programmes de France-Région veuille bien prendre toutes mesures utiles pour remédier à cette situation aussi fâcheuse sur le plan culturel que sur le plan social.

Ce vœu sera adressé aux autorités compétentes et communiqué à la Presse régionale.

L'ordre du jour appelle un compte rendu par M. l'inspecteur Camille Lignières de l'ouvrage de Mme Mireille Liron intitulé *A travers un prisme*.

Devant rendre compte du roman de Mireille Liron *A travers un prisme*, offert en hommage à l'Académie, M. Camille Lignières a élargi sa présentation aux trois ouvrages de l'écrivain.

Mireille Liron, agrégée de lettres en retraite, a enseigné à Constantine, dans divers lycées de France et au Centre de Télé-enseignement de Paris. Sa famille est cévenole et gardoise depuis des générations, et protestante depuis la Réforme. Assez de titres pour intéresser nos



confrères à cette œuvre et leur permettre d'en avoir une meilleure compréhension.

L'action de *A travers un prisme* le dernier roman de Mireille Liron, et de *L'aube impossible*, sa première œuvre, se déroule dans nos Cévennes gardoises. Il en va autrement pour *l'Ecartelé*, bien que ce roman s'intercale entre les deux autres.

Le héros de ce livre est un indigène algérien du nom de Messali. C'est le meilleur élève de son instituteur français, éducateur généreux qui lui a inculqué les idées d'attachement à la liberté, de noblesse de vie, de dignité de l'homme, de lutte contre l'injustice.

Quand la révolte gronde en Algérie, Messali est enrôlé, à son corps défendant, dans les rangs des rebelles, de ceux qui sont les inconditionnels de la lutte, de la haine et de la vengeance. Il est horrifié par les tueries et les meurtres. Il comprenait autrement la lutte pour l'indépendance. L'escalade de la violence va se poursuivre. Messali en souffre au plus intime de son être. Il en est « écartelé ». Il n'est pas le seul à l'être. Au cours de ce drame algérien qui a bouleversé tant de consciences, d'autres le seront aussi, dont son vieux maître, arrêté et exécuté par les Français eux-mêmes.

L'histoire de *l'Ecartelé* n'est pas inventée. Elle a été inspirée à Mireille Liron par des faits authentiques recueillis sur place alors qu'elle était professeur à Constantine. Livre d'un intérêt palpitant, même après les décades qui viennent de s'écouler et qui promettent à l'Algérie, avec son indépendance, une aube nouvelle.

*L'aube impossible*, tel est le titre du premier roman de Mireille Liron. Œuvre profondément attachante, elle aussi, et dont l'intérêt sera apprécié par tous ses lecteurs et plus particulièrement par les protestants gardois. Car l'action se situe au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en pleine période de persécution contre les réformés.

Dans ce roman sont exposés les drames de conscience qui se posèrent pour les huguenots en cette époque cruciale. Certains d'entre-eux, qui le pouvaient, se réfugiaient à l'étranger pour être fidèles à leur foi, d'autres



acceptaient une situation de mensonge, adhérant en apparence au dogme catholique, comme Pierre des Broches, le mari de l'héroïne du roman.

Mais ce n'était pas sans de terribles drames de conscience dans lesquels se débattaient ces hommes et ces femmes à l'âme torturée, que l'on pouvait appeler les « écartelés de la foi ».

Tel fut le cas de Pierre de Broches qui, arrêté, se ressaïsit au milieu de l'épreuve. Il fait montre alors, devant ses juges, d'un fermeté indomptable et sera condamné à l'emprisonnement à vie dans un château. C'était, comme tant d'autres, un héros qui s'ignore.

Quant à l'héroïne du récit, elle vieillira seule, désormais, durant de longues années, vivant des souvenirs d'un triste passé. Elle continuera jusqu'à la mort « à marcher dans la vallée sombre, n'attendant aucun rayon qui viendrait percer les ténèbres ». Il n'y avait plus d'aube possible pour elle. D'où le titre de ce roman émouvant dont les mérites ont été reconnus puisqu'il a obtenu, l'année même de sa parution, le grand prix 1964 de l'Académie des Provinces françaises. C'était le premier roman de Mireille Liron. Pour son coup d'essai, c'était un coup de maître.

*A travers un prisme* est la troisième œuvre de Mireille Liron. Bien que son action se déroule dans les Cévennes gardoises, ce roman n'a rien d'historique, comme *l'Aube impossible*. C'est une œuvre de pure analyse psychologique.

L'auteur fait revivre dans son livre une vieille famille bourgeoise protestante dont l'austérité des mœurs n'arrive pas toujours à étouffer des passions susceptibles d'amener des crises. Si bien que, par endroit, malgré des pages d'amour et de tendresse, le roman a des résonances mauriaciennes.

Le héros du livre, l'écrivain Yves Rouzel, est marié à une cousine dont il est très épris. Mais voilà que le comportement de la jeune femme a changé à son égard depuis quelque temps. Il en est angoissé. Il s'acharne à découvrir les causes de ce changement qui l'emplit d'un



sourd malaise. Il confie son trouble à son journal. Certains indices qu'il croit discerner dans les paroles ou les attitudes des gens de son entourage, l'incitent à penser qu'il y a eu dans le passé des siens un dramatique secret. Il soupçonne même qu'il aurait épousé, dans sa propre femme, une fille adultérine de son père. On constate dans le journal d'Yves, le cheminement de cette pensée d'inceste qui le hante comme un véritable cauchemar. Il sait que le manuscrit d'une œuvre inédite existe, œuvre qu'un frère de son père a consacré aux siens. Ce manuscrit dont on ne parle autour de lui qu'avec réticence, révélera peut-être le secret. Il obtient d'une parente qu'on le lui confie. Et le roman se déroule par chapitres alternés empruntés soit au journal d'Yves, soit au manuscrit de l'oncle.

Procédé compliqué dont le lecteur est parfois dérouté. Il nous permet du moins d'assister au progrès de l'angoisse d'Yves, angoisse entretenue par le manuscrit de l'oncle. Car celui-ci sous l'empire de sentiments de rancune et de vengeance a déformé les faits qu'il raconte. Il n'a décrit qu'un tissu d'intrigues amoureuses et de haines violentes qui, dans le passé, ont uni ou opposé les siens.

La réalité est tout autre. Il fallait à Mireille Liron tout son talent de fine psychologue pour conduire le double récit. Elle arrive à dénouer la crise avec beaucoup d'habileté et à redonner la sérénité à son héros avec l'amour retrouvé de sa femme.

Malgré son caractère quelque peu irréel et noir, cette œuvre est vraie. Elle plonge dans la réalité et la traduit fidèlement. Car les événements relatés, nous a confié l'auteur « m'ont été inspirés par des faits réels, transposés naturellement... J'ai été aidée dans cette mise en œuvre de matériaux authentiques par ma mère, dont la mémoire était inépuisable et qui savait admirablement raconter. Et tant par mon observation que par ses récits, j'ai pu juger combien, dans ce pays méridional, les passions pouvaient être intenses ».

L'œuvre de Mireille Liron part donc du réel. Elle n'est pas une œuvre de pure imagination et cela lui confère une indéniable marque de vérité. Elle est sobre et



juste dans ses descriptions. Et surtout l'œuvre est parfaitement écrite et d'une grande pureté de langue.

Tel est le roman *A travers un prisme*.

Tant de qualités réunies font de lui, comme des deux autres romans qui l'ont précédé, une œuvre fort intéressante qu'on ne peut ignorer.

En terminant, M. Lignières salue, en Mireille Liron, un maître du roman contemporain.

M. le pasteur Paul Brunel lit une communication sur *Le riverain de la Dordogne à travers les siècles ou l'évolution créatrice de l'humanité*.

La population riveraine de la Dordogne a souvent présenté, au point de vue de l'habitat, un caractère instable. Même de nos jours, la plupart des familles autochtones sont éteintes ou sont en voie de disparaître et laissent place à des étrangers au pays, qu'ils soient d'autres régions de France ou des pays outre-frontières. Ces mutations provoquent, non pas une évolution, mais un changement de coutumes, un autre climat spirituel, une différence dans l'art de cultiver la terre et de concevoir la vie.

Au Moyen-Age, l'alliance anglo-aquitaine a fortement marqué la vie de ces populations. Antérieurement les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle faisaient volontiers un détour et une halte dans les lieux sacrés de Roquamadour, de Saint-Emilion, de la Sauve-Majeure, et, au retour d'Espagne, beaucoup s'installaient pour toujours dans cette région accueillante.

Il faut arriver à la préhistoire pour avoir, grâce aux innombrables outils de pierre et à des peintures pariétales dans les grottes, des renseignements plus précis sur les riverains de la Dordogne. L'époque magdalénienne, qui a succédé à la période moustérienne, est particulièrement riche en témoins de ces lointaines années, qui succèdent, elles-mêmes, à des périodes, qui se perdent dans la nuit des temps.

Après avoir brossé quelques traits de la physionomie et de l'activité de ce lointain ancêtre de la préhistoire, M. le pasteur Brunel pose et se pose quelques questions :



L'évolution humaine se fait-elle fatalement, chaque génération apportant aux générations précédentes un lot de connaissances et de découvertes ?

Cette évolution joue-t-elle pour l'éthique et l'art pictural, qui sont plus du domaine de l'intuition que de celui du savoir ?

Nous ne connaissons, du reste, de cet ancêtre, que ses outils de pierre et ses peintures, or l'œuvre de ses mains n'est pas nécessairement révélatrice de ses pensées, de ses sentiments intimes. Notre ignorance est due en partie au fait que nous ne connaissons pas son langage.

Avec les lois de l'identité et de la déperdition des forces, qui sont valables pour tous les êtres vivants et pour toutes les choses, comment expliquer qu'il y ait une progression, un enrichissement, si l'homme ne dispose que de ce qu'il a, que de ce qu'il est. Une puissance transcendante agit dans l'homme et fait de lui un associé dans la création ; l'illumination de l'hypothèse chez le savant, l'intuition chez l'artiste, la révélation chez le religieux sont en quelque sorte les moyens de transmission de cette force, qui pousse en avant et permet de gravir les cimes de la vérité, de la beauté, de l'idéal moral.

Le Président félicite M. le pasteur Paul Brunel (qui est dans sa quatre-vingt-onzième année) de ce brillant exposé, et ouvre le débat, après lequel la séance est levée à 18 heures 45.



*SEANCE DU 25 AVRIL 1975*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.



Le Secrétaire perpétuel est chargé de représenter l'Académie aux cérémonies qui se dérouleront à Nîmes le 27 avril pour commémorer le souvenir des victimes et des héros de la Déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 1939-1945.

M. Aimé Vielzeuf invite ses confrères à assister à la manifestation qui aura lieu le 8 mai à l'occasion de la publication de son livre : *Compagnons de la Liberté*, consacré aux Gardois qui ont appartenu aux Forces Françaises Libres.

Le Conseil des anciens présidents, siégeant en commission des *Mémoires*, a tenu plusieurs réunions en vue de la publication du prochain recueil, qui sera consacré aux travaux des années 1971, 1972 et 1973. Une participation aux frais d'édition sera demandée aux auteurs de textes d'un nombre de page exceptionnel. Cette décision est prise à l'unanimité, moins une abstention.

M. Georges Martin rend compte de deux ouvrages offerts récemment à l'Académie par leurs auteurs.

Il s'agit d'un volume de vers de M. Jean Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, *De la Source azurine*, et d'une plaquette de M. Paul Troy, correspondant, consacrée au poète *Guillaume Apollinaire*.

M. Georges Martin s'exprime ainsi :

*De la Source azurine* est dédié à Son Eminence le Cardinal Daniélou qui voulut honorer de son amitié le poète. Ce sont de petits poèmes inspirés par les saisons, les fleurs et la nature cévenole ainsi que par de lointains souvenirs :

« Voici la maison vide et qu'emplit le silence  
Où l'on sent se mouvoir l'invisible présence  
De ceux qui si longtemps vécurent dans ces murs  
Y connurent l'amour en des plaisirs impurs. »  
L'automne a toujours inspiré de beaux vers au poète :



« La lumière au sous-bois d'automne est mordorée  
Qui propage un luxe fragile en moires d'or. »

J'ai bien aimé cette pochade qui chante le printemps :

« Voici déjà rougir à leurs pointes les branches  
Et malgré les frimas, s'annoncer le printemps,  
Bientôt reflleuriront pour vous les beaux dimanches  
Gentils amoureux de vingt ans. »

Nous retrouvons dans ce recueil le talent de l'auteur qui, comme toujours, reste fidèle aux disciplines de la prosodie traditionnelle et son art savant donne l'heureuse impression d'un vers facile et coulant de source. Ce lyrisme contenu et dense en a d'autant plus de force communicative. C'est un recueil qui sera apprécié par les amateurs de véritable poésie.

Parler d'*Apollinaire* et de son séjour à Nîmes est devenu une chose aisée avec tous les ouvrages et articles consacrés à ce sujet. Les ouvrages d'Adéma, de Billy, de Pia, de Rouveyre et celui de la *Pléiade* nous éclairent sur la vie du poète et son séjour à Nîmes. Nous devons remercier M. Paul Troy d'avoir par sa plaquette remis Apollinaire à l'honneur et surtout d'avoir réussi une petite anthologie de celle de ses œuvres où la ville de Nîmes est présente. L'auteur réédite ainsi les principaux poèmes dédiés par Guillaume Apollinaire à son amie Lou de Coligny, mais nous aurions aimé lire aussi quelques lettres écrites dans la chambre du poète, rue de la Biche où une plaque rappelle le souvenir du célèbre canonnier du 38<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

M. le président René Panet lit ensuite une communication intitulé *Le Cardinal de Tournon, homme d'Etat et diplomate*, dont voici le résumé :

Issu d'une famille féodale solidement assise sur le sol de ses ancêtres, le cardinal de Tournon naquit dans cette ville en 1489. Dès l'âge de 12 ans — à la mort de son père — il quitta le château ancestral pour entrer à l'abbaye de Saint-Antoine-en-Viennois. L'abbé Théodore de



Saint-Chamont, qui présidait aux destinées de la maison de Saint-Antoine, marqua fortement les années du jeune François de Tournon et décida sans aucun doute de son orientation non seulement religieuse (c'est dans cet ordre qu'il devait entrer) mais encore politique : assurer à la France une place prépondérante en Italie et s'opposer en même temps à la puissance grandissante de la Maison d'Autriche.

Nommé d'abord à la tête de la Commanderie de Feurs, puis abbé d'Ebreuil en 1509, à l'âge de vingt ans, il fut par la suite successivement archevêque d'Embrun en 1517, abbé de la Chaise-Dieu en 1519, archevêque de Bourges en 1525, d'Auch en 1537 et de Lyon en 1531.

Et pourtant — quelque soit le rang élevé que lui assuraient tous ces titres et que les revenus de la Chaise-Dieu lui permettaient de tenir — il fallut attendre la défaite de Pavie et la captivité de François I<sup>er</sup> pour que François de Tournon puisse donner véritablement la mesure de ses qualités.

Envoyé en Espagne en 1526 par la mère du Roi, Louise de Savoie, pour y négocier la mise en liberté de François I<sup>er</sup>, son habileté diplomatique lui permit — par la signature du Traité de Madrid le 14 janvier 1526 — d'obtenir cette libération notamment en ayant feint de céder la Bourgogne et les villes de la Somme que revendiquait Charles Quint, mais dans des circonstances telles que le traité put aussitôt être dénoncé comme nul, la volonté du Roi n'ayant pu s'exprimer en toute liberté et la signature n'ayant été obtenue que par la contrainte. Cette nullité, affirmée par l'avis du Conseil du Roi, fut confirmée par les Etats Généraux réunis à Cognac en mai 1526.

L'habileté avec laquelle François de Tournon avait manœuvré fut aussitôt récompensée : désormais il fit partie du Conseil du Roi. Ce fut le seul titre permanent du prélat durant sa longue carrière d'homme d'Etat auprès de François I<sup>er</sup>, Henri II, François II et Charles IX.

La libération de François I<sup>er</sup> avait cependant entraîné la remise en otage à l'Empereur des deux fils du Roi.



C'est encore François de Tournon qui négocia le Traité de Cambrai qui, en 1529, permit d'obtenir la libération du Dauphin de France et du duc d'Orléans contre versement de deux millions d'écus d'or ainsi que la restitution officielle de la Bourgogne et des villes de la Somme. A cette occasion, François de Tournon fit montre de ses qualités de grand financier. En reconnaissance de son dévouement et de sa réussite, le Roi obtint pour lui le 16 mars 1530 le chapeau de cardinal.

La paix paraissait assurée entre François I<sup>er</sup> et Charles-Quint lorsque le désir d'Henri VIII d'Angleterre de faire annuler son mariage avec Catherine d'Aragon (tante de Charles-Quint) pour épouser Anne de Bolleyn, remit tout en question. Henri VIII fit appel au Roi de France. Celui-ci voulait bien lui donner satisfaction, mais craignait d'indisposer Charles-Quint. Il décida d'agir auprès du Pape et envoya François de Tournon à Rome. L'habileté du Cardinal eut suffi à justifier ce choix mais le prélat poursuivit également un autre but : négocier le mariage de la nièce du Pape, Catherine de Médicis (lointaine cousine du Cardinal) avec le fils de François I<sup>er</sup>, le jeune duc d'Orléans.

Le succès de la mission fut complet et le mariage célébré le 20 octobre 1533.

La mort du Pape, le 25 septembre 1534, obligea François de Tournon à retourner à Rome où se réunit le conclave qui élut le cardinal Alexandre Farnèse sous le nom de Paul III. Après cette élection le cardinal de Tournon revint en France où il devint le maître incontesté de la politique française jusqu'à la fin du règne de François I<sup>er</sup>.

La mort du duc de Milan-Sforza suscita de nombreuses intrigues et raviva la querelle entre Charles-Quint et le roi de France au sujet du Milanais. Le roi partit rejoindre l'armée en Picardie tandis que François de Tournon — resté auprès de la reine Eléonore — fut chargé de tenir le Conseil en l'absence du roi. Il fut en outre nommé lieutenant-général dans les provinces du Sud-Est. Une révolte des Lansquenets obligea François I<sup>er</sup> à revenir vers



le Piémont mettant fin au pouvoir de François de Tournon.

L'assassinat d'Alexandre de Médicis, par Lorenzo de Médicis le 6 janvier 1537, entraîna le cardinal de Tournon dans des négociations importantes avec les exilés florentins « les fuorusciti ». Il nourrit l'espoir de rétablir la prépondérance française dans la région. L'impatience des Florentins fit échouer le projet et l'Empereur et le Roi signèrent à Nice une trêve de dix ans ; l'entrevue des deux souverains eut lieu à Aigues-Mortes sur la galère de l'Empereur. La paix ne fut cependant pas assurée et François I<sup>er</sup> dut se résoudre à former avec les princes protestants une ligue contre Charles-Quint. Cette politique ne plut pas au cardinal, qui, après de nombreuses intrigues matrimoniales qui échouèrent, voulut empêcher la réconciliation du roi d'Angleterre et de François I<sup>er</sup>. Il critiqua ouvertement la politique du roi et, après la signature de la paix à Crépy, il tomba en disgrâce.

C'est alors que survinrent successivement la mort du jeune duc d'Orléans, celui des fils le plus aimé de François I<sup>er</sup>, gage de la réconciliation avec l'Empereur et la mort de François I<sup>er</sup> lui-même. A l'avènement d'Henri II, François de Tournon perdit son crédit ; mais le roi ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne pouvait se passer de lui. Il le rappela à la Cour. Le cardinal dut cependant partir rapidement pour Rome où venait de mourir Paul III. Le cardinal Del Monte fut élu sous le nom de Jules III. François de Tournon avait voté pour ce prélat qui, en reconnaissance, le nomma cardinal de Sabine, amenant ainsi François de Tournon à résider à Rome.

Cependant la querelle reprit entre l'Empereur et le Roi au sujet de Duché de Parme.

François de Tournon fut envoyé auprès du doge de Venise pour assurer le passage des troupes. Il fut accueilli chaleureusement. Mais le Pape commença à s'inquiéter des succès remportés sur Charles-Quint, par François I<sup>er</sup>, avec l'aide des princes protestants. François de Tournon dut intervenir, avec réussite, comme médiateur. Retenu chaque jour à la table du Souverain pontife, il connut à



Rome tous les triomphes que son habileté lui avait mérité. La trêve fut signée. Le pape tint à manifester sa satisfaction à François de Tournon et publia la bulle qui autorisait le cardinal à fonder un collège à Tournon. C'était le vœu le plus cher au cœur du Prélat.

Le voyage de retour de François de Tournon fut un triomphe. Mais le cardinal n'était pas homme à renoncer à la haute politique. Il voulait achever l'œuvre entreprise en Italie qui avait mis tous ses espoirs en lui. Son plan était triple : d'abord ménager la susceptibilité des princes italiens, envisager ensuite une expédition pour la conquête du royaume de Naples et enfin placer sous la protection du roi de France la ville de Sienne. Il provoqua la révolte des Siennois qui aux cris de « Francia, Libertà et Françia » se soulevèrent, chassant l'occupant espagnol.

Malheureusement la réalité devait décevoir les espérances. Cosme de Médicis renia le traité secret qu'il avait signé avec François de Tournon et fit attaquer Sienne par Charles-Quint, se vantant d'avoir abusé les Français.

La mort de Jules III en octobre 1555 obligea François de Tournon à se rendre de nouveau à Rome où le conclave, réunit dès le lendemain des obsèques, élut le cardinal de Sainte-Croix sous le nom de Marcel II. Celui-ci étant mort presque aussitôt, le cardinal de Carafa fut élu sous le nom de Paul IV.

Les intrigues italiennes se multiplièrent et François de Tournon, dont l'état de santé était de plus en plus médiocre, manifesta le désir de rentrer en France pour se reposer lorsqu'il apprit la mort du roi Henri II. Sa peine fut grande, mais encore plus son inquiétude de voir le trône de France occupé par un enfant.

François de Tournon ne put cependant pas quitter l'Italie. Le pape venait de mourir et la candidature du cardinal apparut souhaitable dans l'intérêt de l'Eglise. Au premier vote, il réunit 28 voix sur son nom. Il lui manqua 3 voix pour être élu ; mais au scrutin du 22 septembre il n'eut plus que 15 voix. Le conclave voulut ma-



nifester son estime au vieux prélat, mais sans lui permettre de s'asseoir sur le trône de saint Pierre, dans la crainte de voir la papauté s'installer à Avignon. C'est le cardinal Gian Angelo de Médicis qui fut élu sous le nom de Pie IV. Cependant, la mort du cardinal du Bellay fit de François de Tournon, rentré en France, le doyen du Sacré Collège.

Peu après son retour François II mourut le 5 décembre 1560 et, dès le lendemain, le prélat alla saluer le nouveau roi Charles IX qui avait dix ans. François de Tournon fut désigné comme faisant parti du « Conseil Secret ».

Les intrigues et les rivalités des grandes familles inquiétaient Catherine de Médicis qui se reposait de plus en plus sur le cardinal de Tournon qui devint plus puissant que jamais. Malheureusement son état de santé lui interdit d'être l'homme d'action qu'il eut fallu. Il assista cependant au colloque de Poissy en 1561 où le discours du chef des ministres protestants, Théodore de Bèze « affirmant que le Christ était aussi éloigné de l'hostie que le ciel de la terre » déclencha la colère du Prélat.

Cette intervention fut la dernière qu'il tenta pour la défense de la foi catholique et, le 22 avril 1562, il s'éteignit après une brève maladie. Il avait 73 ans.

Ainsi disparut ce grand homme d'état, qui fut aussi un grand humaniste et un mécène d'une grande culture, s'entourant de lettrés, de savants, de médecins et de légistes réputés. Sa mort lui permit d'ignorer que les Huguenots, sous la conduite de son propre neveu, s'étaient emparés du château de ses pères, détruisant, en partie, son importante bibliothèque, dont le reste, déposé au Collège, fut encore en partie détruite par l'incendie du 3 avril 1714.

Sa dépouille mortelle fut déposée, suivant son désir, dans la chapelle du Collège de Tournon, dès que celle-ci fut terminée le 15 septembre 1571. Il y repose encore, mais dans la nouvelle chapelle construite par les Jésuites.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



## SEANCE DU 9 MAI 1975

M. Delaunay, préfet du Gard et, à ce titre, président d'honneur de l'Académie, ouvre la séance à 17 heures. Il est assisté de M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. le pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, M. le professeur Hervé Harant, membres non résidants ; Mme Déchery, Mlle Metge, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jules Davé, M. Jean Sablou, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Jacques Larmat.

M. Lucien Frainaud souhaite la bienvenue à M. le Préfet Delaunay.

Monsieur le Préfet,

Vous accueillant aujourd'hui dans cet hôtel, siège de l'Académie de Nîmes et foyer intellectuel de notre ville



et de ce département, j'ai l'agréable devoir de souhaiter un confraternelle bienvenue à son Président d'honneur. Il est, en effet, une tradition qui, depuis une centaine d'année — 1875 —, établit que le Préfet du Gard est Président d'honneur de l'Académie de Nîmes.

Nous vous dirons, Monsieur le Préfet, combien nous avons été sensibles à l'aimable spontanéité avec laquelle, malgré un programme de travail que nous savons chargé, vous avez accepté notre invitation.

Nous en sommes, croyez-le, profondément honorés. L'accueil que vous nous fîtes ce matin, et les relations aussi courtoises que sympathiques que nous avons entretenues avec vos distingués prédécesseurs, disent assez qu'entre le représentant de l'État et l'Académie de Nîmes, les échanges sont toujours fructueux et agréables quand ils sont inspirés par un amour et un souci commun : celui de la Culture.

Car, c'est bien de Culture dont l'Académie de Nîmes fait commerce depuis bientôt 300 ans.

Vous étonnerais-je, Monsieur le Préfet, en vous disant que créée par lettres patentes du roi Louis XIV en 1682, notre Académie est la plus ancienne des Académie de Province, ce dont nous tirons, et les Nimois avec nous, un légitime orgueil. Notre Compagnie, témoin muet mais réceptif du passé de notre grand pays, comme de notre région, a résisté aux injures du temps et s'est fortifiée aux leçons de l'Histoire. Elle a brillé par la collaboration d'illustres personnages parmi lesquels, pour ne pas allonger mon propos, je ne citerai que Talleyrand, Napoléon Bonaparte et Goethe lui-même.

Elle a admis dans ses rangs un poète de 21 ans dont la postérité retiendra le nom comme ministre et historien, François Guizot, dont notre confrère et excellent ami le sénateur Edgar Tailhades va nous parler tout à l'heure.

Elle a brillé, oui ! Elle a souffert aussi ; a connu les déchirements douloureux entre frères séparés et les meurtrissures de deux révolutions. Mais elle a survécu dans le respect de ses principes, et la foi et le travail discret mais opiniâtre des siens.



Elle est aujourd'hui une vieille dame qui a le charme de son âge et la sagesse de son expérience, mais s'ouvre aux idées nouvelles tout en restant fermement attachée aux beautés d'un humanisme sans lequel il serait vain de vouloir édifier un avenir heureux. Elle reste enfin la digne émule de la grande Académie qui fut son modèle et demeure son exemple et à laquelle elle a donné quatre des siens : André Chamson, Thierry Maulnier, Leprince-Ringuet et le duc de Castries.

Voilà, Monsieur le Préfet, ce qu'est l'Académie de Nîmes. Un foyer de l'Esprit où toutes les convictions se coudoient sans heurt, où toutes les idées peuvent s'affronter d'une manière courtoise.

De cette Académie, vous êtes le Protecteur, et il m'est agréable en notre nom à tous de vous en rendre hommage, en formulant le souhait de vous voir participer à nos travaux quand les obligations de votre charge vous en laisseront le loisir. Vous trouverez toujours ici, loin des bruits du dehors, la chaleur de l'Esprit, l'élégance du langage et dans la sérénité d'un travail en commun l'agrément de la déférente sympathie de vos confrères.

M. le Préfet Delaunay remercie M. Frinaud de ses paroles de bienvenue. Il sait la place éminente que tient l'Académie de Nîmes dans la vie intellectuelle du département. Il sera toujours heureux de présider ses séances et d'être tenu au courant de ses travaux qui la classent parmi les plus actives des sociétés savantes de notre pays.

Ces deux allocutions sont très applaudies.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage de leurs auteurs :

Mme M.V. Le Meus : *Le culte des saints dans le diocèse de Blois aux environs de 1840*, avec préface de M. Robert Sauzet, intitulée : *Clergé paroissial et religion populaire, l'exemple du Blézois en 1840* (Extrait des Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Presse et de l'Opinion, Tours 1975, n° 2) ;



Roger Chastanier : *Fan, la source, la nymphe, le château*, dactylographié, 1975 ;

Général Cothias : 1939-45, *Aide-mémoire*.

M. André Modeste rend compte du livre de MM. René Maruéjols et Aimé Vielzeuf, *Le Maquis de Bir-Hakeim*, ouvrage publié en 1947 à Nîmes et récemment réédité par la Maison François Beauval.

*Le Maquis Bir-Hakeim* est l'histoire d'une des plus célèbres formations de partisans du Languedoc qui mena sa guérilla de juillet 1943 à la libération du Languedoc méditerranéen.

En 1943, une ébauche de maquis prit corps dans notre région. Jean Capel, dit commandant Barot, assureur, et un officier en congé, le commandant Demarne, en prendront bientôt la tête. Barot, sans doute, eut l'idée de baptiser ce groupe « Maquis Bir-Hakeim », pour rappeler la résistance désespérée qu'opposèrent des éléments de l'armée Leclerc, assiégés dans la petite bourgade libyenne de ce nom, aux forces du général Rommel, bien supérieures en nombre, qui les encerclaient.

Le maquis Bir-Hakeim fut par excellence un corps franc itinérant autant par tactique que par nécessité. Les auteurs ont raconté avec une pathétique simplicité ce que furent les errances de ce groupe, ses installations de fortune, sa vie quotidienne faite d'alertes et de repos inquiets, ses combats, ses coups de main. Les « Biraquins », comme on les appelait, à travers les Causses et les Garrigues où ils cheminèrent, établirent ici ou là d'incertains bivouacs, d'où ils sortaient pour harceler l'ennemi, où ils ont combattu et où beaucoup ont perdu la vie.

Souvent dispersé, deux fois démantelé, quasi anéanti, *Bir-Hakeim* s'est toujours reconstitué, malgré la mort de ses deux chefs les plus prestigieux, tués l'un et l'autre au combat : Jean Capel à La Parade, dans la Lozère, le 28 mai 1944, Paul Demarne le 3 août de la même année, au Mas Rouge, dans l'Hérault.

Une fois la région purgée des Allemands et après le nettoyage des poches où s'étaient réfugiées des unités en-



nemies isolées, les survivants de Bir-Hakeim ne prirent pas leurs invalides. Ils rejoignirent le front d'Alsace, s'amalgamèrent à l'Armée régulière et continuèrent à combattre jusqu'à la fin des hostilités.

Sans doute a-t-on reproché aux Biraquins d'avoir souvent manqué de prudence et parfois pratiqué des « réquisitions » abusives, d'avoir défié l'ennemi avec une folle témérité, de s'être engagés dans des opérations ponctuelles héroïques mais dont les résultats ne pouvaient être de grande portée, de s'être exposés à la mort sans qu'il y ait toujours nécessité certaine, d'avoir enfin fait supporter aux populations des pays qu'ils traversaient de sanglantes représailles. Ces reproches ne sont pas tout à fait sans fondement et les maquis cévenols indépendants ne se sont pas fait faute de les reprendre. Les deux auteurs du livre, au demeurant, avec leur probité d'historien, n'ont pas caché ces ombres.

Il reste que ces jeunes hommes savaient à quoi les exposait leur qualité d'irréguliers qui n'était pas protégés par la Convention de La Haye. Malgré ce, ils se sont engagés dans une lutte qu'ils n'ignoraient pas devoir être sans quartier, sans merci. Ils se sont battu pour leur idéal patriotique avec la foi des premiers chrétiens marchant au supplice. Un grand nombre d'entre eux sont morts au combat, devant les pelotons d'exécution ou sous les tortures. Ils ont donné l'exemple du sacrifice le plus absolu. M. André Modeste conclut en souhaitant que les jeunes d'aujourd'hui s'inspirent de ce qu'ils ont fait, pour se conduire dans la vie quotidienne avec honneur, courage et l'orgueil d'être un homme, un vrai.

Il ajoute, pour terminer, que l'ouvrage est écrit dans une langue excellente, châtiée, directe, sans fioriture, avec le dépouillement voulu qui convenait au sujet.

L'Académie entend ensuite une communication de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, président du Conseil régional, sur *François Guizot*.

L'illustre homme d'Etat, né à Nîmes en 1787 dans une famille huguenote originaire de Saint-Géniès-de-Mal-



goirès, mourut en Normandie à Val-Richer en septembre 1874. Après l'Académie des Sciences Morales et Politiques dont il fut le restaurateur et à la suite de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, l'Académie de Nîmes se devait d'évoquer l'œuvre et l'action de ce grand nimois, à l'occasion du centenaire de sa mort.

Ce ne fut pas un panégyrique de l'ancien ministre de Louis-Philippe que la communication de Me Tailhades. L'orateur se défendit en termes très nets d'être un défenseur de Guizot, encore moins son thuriféraire. Il se voulut objectif. Il décrivit les étapes de la vie publique de notre compatriote, insista sur la qualité de son enseignement à la Sorbonne, ses vues relativement avancées pour l'époque concernant la question scolaire. Mais, il refusa à Guizot le droit de se considérer, sur le plan social, comme un ami du progrès. Les conceptions rétrogrades qui furent celles du ministre entraînèrent sa chute et celle de Louis-Philippe en 1843. Affirmer que seule peut exercer le pouvoir politique, une classe riche et instruite, ne saurait être accepté de la part d'un homme qui se prétendait, en quelque sorte, héritier de cette Révolution française, mais qu'il trahissait en ne voulant pas en concevoir les prolongements nécessaires.

Une page sympathique de la vie de Guizot est celle qui a trait à sa défense opiniâtre et ardente de la paix. Me Edgar Tailhades insista aussi sur l'œuvre d'historien de celui dont il avait choisi d'évoquer les caractéristiques de la personnalité. « L'histoire, dit-il, de la révolution d'Angleterre est aujourd'hui encore précieuse et témoigne d'un sens de la recherche et des sources qui placent Guizot dans la lignée des grands historiens modernes. »

Après un débat au cours duquel M. le pasteur Brunel mit en évidence les aspects religieux de la vie de Guizot, la séance fut levée à 19 heures.



SEANCE DU 23 MAI 1975

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. l'inspecteur Camile Lignières, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, membres résidants ; M. Pierre Couëtard, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage :

Paul Troy : *Pline le jeune, un parfait gentilhomme*, dactylographié, 1975.

Mme Benel-Coutelou : *La basilique Plotine*, dactylographié, 1975.



M. André Nadal rend compte d'une étude de M. Roger Chastanier intitulée : *Fan, la source, la nymphe, le château*.

En une vingtaine de pages M. Chastanier décrit et commente ce que fut à travers les âges ce lieu curieux, empreint de poésie, *Fan* situé au pied même de Lussan, vieux village fortifié à une vingtaine de kilomètres au nord d'Uzès, petit oppidum dominant la plaine d'une cinquantaine de mètres, refuge naturel pour les habitants de cette plaine aux moments troublés de l'Histoire.

« Après la bataille d'Actium, écrit M. Chastanier, une fraction d'une légion romaine venant d'Égypte fut licenciée dans la région de Nîmes. Quelques légionnaires à la recherche de terres, vinrent s'établir au pied de Lussan. Ils trouvaient des terrains suffisamment fertiles qu'ils n'avaient qu'à déboiser pour les transformer en champs. Surtout, ils trouvaient, au pied de l'oppidum une source limpide qui ne tarissait jamais, même en été, source inespérée dans un terrain calcaire où toutes les eaux s'enfouissaient très vite dans le sol. »

Aussi cette source fut-elle considérée comme le présent d'une divinité et un hameau fut vite créé autour, qui prit au cours de l'histoire le nom de *Lussan-Viel*. Les soldats de la légion romaine étaient des paysans venus à l'armée de toute l'Italie, du Latium, de la Campanie en particulier, leur langue était le latin, non pas celui de Cicéron mais une sorte de patois, leur religion était la vieille religion romaine adorant dieux et déesses que représentaient souvent les forces de la nature. Mercure fut honoré dans un bois qui aujourd'hui se nomme *Mercoire*, Vénus (*Veneris*) la déesse de l'amour donna son nom au hameau de *Vendras*. La source, il lui fallait un nom, il fallait surtout la placer sous la protection d'une divinité, d'une nymphe, d'une naïade et lui rendre un culte, sans quoi la source pourrait tarir. Cete source était entourée d'un bois sacré, avec sans doute un autel et un temple où l'on venait déposer les offrandes.

« Ce bois sacré, dit M. Chastanier, cet autel, ce temple avec une ou deux statues, les Lussanais du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup>



siècle l'appelait *Fanum*, mot latin qui signifie sanctuaire. Sans doute, quand ce Fanum a été édifié, le mot était-il accompagné du nom de la nymphe qu'il voulait honorer. Mais, ce nom a été oublié, et ses adorateurs disaient simplement Fanum, qui, peu à peu, au cours des siècles, est devenu *Fan*. »

Au gros de l'été, le débit de la source n'est, paraît-il, que de un ou deux litres par seconde, mais après les pluies de l'automne, il peut atteindre trente à quarante litres. Petite source assurément mais filtrée, admirablement pure et par conséquent précieuse dans un pays sec. La nymphe au nom oublié eut une statue qui existe encore, elle fut trouvée dans la terre au XVI<sup>e</sup> siècle et fut transportée dans un jardin à côté du château que les seigneurs de Lussan, les Audibert, venaient de faire construire et qui sert actuellement de mairie au bourg de Lussan, chef-lieu de canton de moins de 300 habitants. Faisant le tour du village en suivant le tracé des anciens remparts on a un magnifique panorama sur la région, et sur le *Guidon du Bouquet* en particulier, dont on voit aussi la curieuse silhouette servant de point de repère depuis les loggias mêmes du Grau-du-Roi.

Notre confrère fait par deux fois au cours de son travail la description de la statue de la nymphe au « peplum » élégant tombant jusqu'au pied, à qui, hélas ! il manque la tête et une main.

L'étude se poursuit par ce que fut la vie du *Fanum* au Moyen Age avec les bandes d'envahisseurs traversant le pays. Bien vite les habitants abandonnèrent la plaine et Lussan-Viel pour venir se réfugier sur le plateau entouré d'à-pics qui formaient une protection suffisante si les pillards n'étaient pas trop nombreux. Le *fanum*, sa source, n'étaient à nouveau fréquentés que lorsque aucune bande de brigands n'était signalée par les guetteurs du haut de l'oppidum.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle nombre de jeunes membres des Audibert, seigneurs de Lussan, avaient participé aux campagnes d'Italie où ils avaient vu une civilisation raffinée et les palazzo des Médicis et des Borgia. A leur re-



tour, ils ne voulurent plus leur château aux murs épais, avec machicoulis et créneaux, défenses inutiles, sans objet, depuis l'invention des arquebuses et de la poudre à canon. Il fallait chercher dans la plaine un lieu où la joie de vivre pourrait se manifester : le *Fanum* avec sa source convenait à souhait, d'où construction là d'un nouveau château, de style Renaissance, et abandon du château médiéval.

Un siècle après la Révolution française, la statue de la nymphe, enfouie sous les ronces à Lussan, fut retrouvée et transportée définitivement dans le vestibule du château de *Fan* où l'on peut la voir de nos jours.

Ce fut un Lussanais, Théophile Gide, qui en 1795 acheta le château de Fan et son parc, vendus comme bien d'émigré et, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, le domaine appartint aux ascendants d'André Gide lesquels étaient notaires à Uzès et à Alès et qui firent au château toutes les réparations souhaitables.

Au XX<sup>e</sup> siècle, *Fan* fut mis en vente et acquis par la commune de Lussan qui y logea la gendarmerie.

Des cloisons partagèrent les salons pour en faire des logements pour les gendarmes et leurs familles et dans le parc furent construites des dépendances qui abritèrent chevaux et voitures. *Fan* de château était devenu caserne et ne pouvait, bien entendu, sous aucune forme y gagner.

M. André Nadal conclut : « Souhaitons que cette étude sur *Fan* de notre confrère Chastanier, étude où il manque sans doute un dernier regard, un dernier glaciis, mais étude authentique et sérieuse, contribuera à faire remettre en état, le site de *Fan*, classé à présent « monument historique » et à lui faire rendre ainsi sa splendeur d'autrefois. »

M. le chanoine Raymond Marchand, vicaire général du diocèse donne lecture d'une communication intitulée : *L'abbé Bonhomme, ancien doctrinaire et curé de Saint-Charles à Nîmes (1759-1844)*.



La béatification de César de Bus, célébrée par le pape Paul VI le 27 avril 1975 à Rome, a attiré l'attention sur ce prêtre originaire de Cavaillon et sur la Congrégation des Doctrinaires qu'il fonda à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

C'est à cette Congrégation qu'appartenait le Père Bonhomme, qui fut curé de Saint-Charles à Nîmes de 1797 à 1844.

Né à Saint-Laurent-des-Arbres en 1759, élève des Josophistes de Bagnols, comme Rivarol, Joseph-François Bonhomme enseigna d'abord dans les collèges des Pères Doctrinaires à Tarascon, Orange et Mende. Au moment où la Révolution chassa les Congrégations religieuses, il était supérieur du collège de Carpentras. C'était en 1792 : les lois portées contre les prêtres réfractaires au serment l'obligèrent à l'exil. Rentré en France, il reprit du service en 1797 dans la paroisse de Saint-Charles à Nîmes que jadis les évêques avaient confiés à sa Congrégation, comme le Séminaire et, plus tard, le Collège.

Avec le Concordat de 1801, M. Bonhomme est nommé curé de Saint-Charles. Pendant près d'un demi-siècle il va se consacrer à cette population ardente et laborieuse, qui peuplait les Bourgades et l'Enclos Rey. A Saint-Charles comme ailleurs, la Révolution avait laissé beaucoup de ruines matérielles et spirituelles.

Le savant et probe historien du diocèse que fut l'abbé Goiffon nous décrit le curé zélé qu'il avait connu : « C'est en travaillant sans relâche au bien spirituel de ses ouailles que M. Bonhomme s'assura cette popularité qui lui permit, dans la suite, d'exercer une si heureuse influence sur les masses et cette considération dont l'entouraient les diverses autorités civiles et dont il sut toujours user pour le bien des habitants de Nîmes ».

Associé dès 1812 par l'Evêque d'Avignon dont dépendait alors le département du Gard, à l'Administration diocésaine, M. Bonhomme fut également nommé en 1816 membre du Conseil Académique de Nîmes et professeur de philosophie au Collège royal. Il sera bientôt élu membre de l'Académie de Nîmes. Il était docteur ès lettres et officier de l'Université.



Mais si son action dans le quartier populaire de Saint-Charles « bourdonnant et serré comme une ruche » fut toujours celle d'un pasteur dévoué, éloquent et charitable, c'est surtout le rôle pacificateur qu'il put remplir dans les circonstances dramatiques de 1815 et de 1830 qui le signale à l'attention et à la reconnaissance de ses concitoyens.

En 1815, au plus fort de la bagarre qui marqua la réouverture des temples protestants, en particulier celui de la rue du Grand Couvent, il réussit à calmer en partie la population catholique des Bourgades et à la ramener au calme. Il exerça même, à plusieurs reprises, cette même influence apaisante sur Trestaillons lui-même qui était son paroissien.

Lorsqu'en 1830, après la révolution de juillet, les troubles menacent à nouveau Nîmes et que l'on peut craindre un nouvel affrontement de « la Vaunage » et des « Bourgadiers » qui ramènerait les pires journées de la « bagarre » de 1790, il prêche le calme et la paix, d'abord en compagnie du pasteur Taschard et des personnalités de Nîmes, puis en compagnie de Mgr de Chaffoy lui-même, il réussit, en partie du moins, à ramener le calme dans les esprits et à désarmer les bras.

En dehors de ces périodes agitées, M. Bonhomme ne cessa de prodiguer à son peuple fidèle sa parole éloquente et persuasive et son inlassable charité.

Il travailla à embellir son église. C'est à la suite d'un don fait par l'Etat de deux tableaux, dont l'un était une copie du Saint-Jérôme de Xavier Sigalon, que se produisit une querelle, qui divisa un moment la paroisse Saint-Charles. Des documents retrouvés dans les archives de l'Evêché nous apprennent qu'une certaine fraction des fidèles fut émue de l'indécence — relative — du tableau de Sigalon. Fallait-il garder cette toile dans l'Eglise ? Ne vaudrait-il pas mieux la placer dans l'obscurité d'un contre-jour pour cacher les nudités ? Un jour cependant on apprit que l'Autorité avait permis l'exposition du tableau dans le chœur et sa bénédiction officielle. Que s'était-il passé ? Une lettre confidentielle du Secrétaire de



la Fabrique nous l'apprend : discrètement, le pinceau de Numa Boucoiran était venu voiler ce qui pouvait heurter la pudeur du bon peuple de Saint-Charles. Le mal était réparé ! la décence sauvée !

Les années et les infirmités de la vieillesse obligèrent peu à peu M. Bonhomme à ralentir sinon son zèle, du moins ses activités.

Le 25 juillet 1844 il s'éteignit. Ses obsèques furent quasi triomphales. Il mourut pauvre, mais entourée « de l'affection du plus grand nombre et de l'estime de tous ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



## SEANCE DU 6 JUIN 1975

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermanaud, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; M. Marius Portal, M. Guy Dupré, correspondants.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le docteur Paradis, M. le bâtonnier Edgar Taihlades, M. Jules Davé, M. Pierre Hugues, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, le secrétariat de la séance est assuré par M. Joachim Durand.



M. le docteur Edouard Drouot lit une communication intitulée : *Travaux récents à Barutel, et carrières romaines des environs de Nimes*, dont voici le résumé :

Les carrières de Barutel sont depuis longtemps connues comme ayant fourni une grande partie des matériaux pour les monuments romains de Nimes. Elles étaient restées dans l'état où les constructeurs romains les avaient abandonnées, jusque vers 1964, date à laquelle l'auteur de la communication s'est aperçu qu'une entreprise venait de faire sauter une partie de l'antique façade. L'alerte aussitôt donnée a permis d'arrêter les dégâts. On s'est borné, depuis lors, à extraire les déchets de taille, très abondants et que les carriers rejetaient derrière eux, recouvrant ainsi les parties déjà exploitées de la carrière. Cette ablation des déblais, se poursuivant depuis plusieurs années, a permis de découvrir des portions ignorées et des fronts de taille qui reparaissent dans un état de fraîcheur remarquable. Les traces laissées par les outils, parfaitement visibles, permettent d'identifier les techniques utilisées. La carrière de Barutel est d'ailleurs la dernière aux environs de Nimes où la technologie romaine puisse être étudiée. Dans les autres, en effet, l'exploitation qui a continué parfois jusqu'à nos jours, a définitivement aboli les marques de travail antique. C'est pourquoi l'Académie de Nimes, sur la proposition de l'auteur, a émis, en décembre 1972, un vœu en faveur de la protection du site. Une procédure de classement est en cours.

D'anciens historiens de Nimes, comme Ménard et surtout Gautier, ont décrit la carrière de Barutel. Félix Mazauric, a signalé, en 1909, certains signes ou lettres gravés sur les parois de la carrière et dont plusieurs se retrouvent sur des blocs de l'amphithéâtre. Ses fouilles ont permis de déceler, au centre de la carrière, des traces d'habitat gallo-romain et des vestiges d'un atelier de forge pour la fabrication et la réparation des outils.

Le principal outil des carriers était une sorte de pic nommé *escoude*. Il requérait de l'ouvrier une grande vigueur, en même temps qu'une précision parfaite. De nombreux blocs remis au jour, et aussi un petit fût de colonne,



portent les marques de l'outillage, et, en particulier, celles des coins qui permettaient de séparer les blocs de leur « lit ».

Plusieurs carrières romaines des environs immédiats de Nîmes ont été signalées par les anciens auteurs et sont restées vivantes dans la tradition nimoise.

L'auteur suggère la mise en place, à l'entrée de la carrière de Barutel, de panneaux indicateurs, invitant aussi les visiteurs à s'abstenir de toute déprédation ou de dépôts inesthétiques.

Une projection de vues photographiques a illustré cette communication.

Sont intervenus dans le débat qui a suivi la communication, Mlle Alice Fermaud, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. Henri Chabrol, M. Félix Villeneuve et M. Joachim Durand.

En vue de l'information des touristes et sous réserve de l'accord des propriétaires intéressés, l'Académie serait disposée à adresser à qui de droit (Mairie ou Syndicat d'initiative et peut-être aux deux), un vœu demandant que, désormais, un poteau indicateur soit posé sur le lieu même de Barutel et de chacune des autres carrières.

La séance est levée à 18 heures 30.



## SEANCE DU 20 JUIN 1975

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frinaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, membres résidents ; M. André Modeste, membre non résident ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Georges Martin, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Les livres dont la liste suit ont été offerts à l'Académie en hommage :

Duc de Castries : *La France et l'indépendance américaine*. Perrin, Paris, 1975.

Marius Portal : *Le calcul mental*. 6e édition. Aubanel, Avignon, 1974.



Cour d'Appel de Nîmes : *Audience solennelle de rentrée du 3 janvier 1975*, Nîmes, 1975.

P.-A. Baillon : *Lignan, notes historiques et archéologiques*, Bordeaux, 1975.

M. Marius Portal, correspondant de l'Académie, lit une communication intitulée : *Le calendrier perpétuel et le numérotage des billets de banque*.

M. Portal montre l'intérêt que, de tout temps le public a porté au calendrier qui est le témoin des événements heureux ou tristes, qui est lié à l'astronomie et est solidaire de l'histoire.

Il souligne les abus et les désordres du passé qui faisaient que le calendrier était souvent un moyen de corruption et de fraude.

Un peu d'ordre fut apporté pas César qui d'après les avis des savants de l'époque, fixa l'année à 365 jours 5 heures 25 minutes ; mais, les années centenaires étant toutes bissextiles, les 12 mois gagnaient sur le soleil 11 minutes 12 secondes, se traduisant par une avance de 7 jours tous les 900 ans, ce qui dans quelques milliers d'années aurait situé la moisson au moment de Noël.

Les différents conciles réunis entre le IV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, protestèrent contre ces erreurs, ce qui amena le pape Grégoire XIII à réduire l'année 1582 de 10 jours, de sorte que le vendredi 15 octobre succéda au jeudi 4, les années centenaires multiples de 400 furent seules bissextiles, de sorte que l'erreur avec le soleil fut réduite à 3 jours tous les dix mille ans, soit 25 secondes 95 centièmes chaque année, ce qui amènera l'équinoxe de printemps du 21 au 18 mars après cent siècles.

M. Portal rappela le peu d'empressement montré par les différents pays pour adopter la réforme, la France elle-même attendit le 20 décembre ; la plus grande résistance vint des protestants qui, disait Képler, aimaient mieux être en désaccord avec le soleil que d'accord avec le pape.

Ensuite, il évoqua le calendrier révolutionnaire qui fut d'une durée éphémère de 13 années, et sa concor-



dance avec le calendrier grégorien. Puis il se livra à un exercice consistant à déterminer les jours correspondants à une date — ce qui fut l'occasion pour certains de connaître celui de leur naissance — en utilisant pour l'année le nombre 033614625035, code des mois.

Il montra également en utilisant le cycle de Méton, qui établit le renouvellement des quartiers lunaires tous les 19 ans, au cours desquels se déroulent 235 lunaisons, comment se détermine la fête de Pâques en connaissant nombre d'or, épactes et pleine lune de Printemps, ce qui lui permit d'établir la date de cette fête pour une durée de trois siècles.

Il fut enfin question des billets de banque. Déterminer la lettre et le numéro fut un jeu auquel l'orateur se livra avec virtuosité, ce qui fut apprécié des membres de l'Académie qui furent mis au courant des règles justifiant lettre et numéros ornant les précieuses vignettes.

Avant de remercier son auditoire et s'excusant d'avoir cédé peut-être un peu trop largement au démon habituel qui hante son esprit, et qui fait que les chiffres ont pour lui le charme de la musique et de la poésie, M. Portal lut un petit poème qu'il a écrit au moment de la sortie de la sixième édition de son livre sur les *Secret du calcul mental*, ouvrage qui contient une infinité de clés, grâce auxquelles quiconque peut trouver la solution à de nombreux problèmes et qui s'adresse à tous les âges.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

---

Le Gérant de la Publication : Pierre Hugues.

Imprimerie Bené, 12, rue Pradier, 30000 Nîmes.



Nouvelle série

N° 64

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestres 1975**

◆  
**ACADEMIE DE NIMES**

16, rue Dorée

NIMES

1975

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.



*BUREAU DE L'ACADEMIE*

POUR L'ANNEE 1975

*Président d'honneur* : M. Delaunay, Préfet du Gard.

*Président* : M. Lucien Frainaud.

*Vice-Président* : M. René Panet.

*Secrétaire Perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : M. Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée  
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Tél. 67-34-68).



# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

M. André Chamson, de l'Académie française et Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) assistent à la séance du 3 octobre 1975 .....	95
Allocution du Président .....	96
Intervention de M. André Chamson .....	99
Repas en l'honneur de M. et Mme André Chamson, sous la présidence de M. le Préfet du Gard .....	
M. Ferdinand Boyer, correspondant, démissionnaire pour raisons de santé, est nommé membre honoraire . . . . .	105
Réception du M. Henri Chabrol, membre résidant en surnombre, qui succède à M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant, décédé .....	106
Lettre de la Municipalité concernant ses projets d'utilisation de l'emplacement de l'ancien théâtre municipal . . . . .	118
Remerciements de M. Ferdinand Boyer .....	124
A propos de l'emplacement de l'ancien Théâtre municipal . . . . .	124
Les tomes des Mémoires de l'Académie (années 1872 et 1873) qui contiennent le Cartulaire du chapitre de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, par Germer-Durand, ne seront plus vendus à des particuliers . . . . .	124
Vœu en faveur de l'apposition d'une plaque en l'honneur de Bernard de la Treille (1240-1292) .....	126
Réunion de la Commission des anciens présidents du 5 décembre . . . . .	128

## COMMUNICATIONS

M. le général Cothias : compte rendu de <i>La Reconquête</i> d'André Chamson . . . . .	98
--	----



M. Maurice Aliger : <i>Hommage à Hubert Rouger pour le centenaire de sa naissance</i> .....	102
M. Pierre Couëtard : <i>Gaston Boissier à travers une correspondance inédite</i> . . . . .	119
M. André Nadal : <i>Bernard de la Treille, théologien et astronome nimois du XIII<sup>e</sup> siècle (1240-1292)</i> .	124
Georges Martin : <i>Batisto Bonnet</i> .....	128

### HOMMAGES

Jean Théron, <i>Coléoptères de la Camargue et du Gard</i> , 1 <sup>re</sup> partie, Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nimes, 1975 .....	102
Paul Troy, <i>Souvenirs</i> , Prades, 1975 .....	102
Pierre Dèzon, <i>Nein Hitler</i> , Nimes, 1975 .....	102
Jo Durand, <i>Figures célèbres du pays noir gardois : Antoine Deparcieux, Léo Larguier, Mathieu Lacroix</i> , Nimes, 1975 .....	102
Pierre Garmy, <i>L'oppidum protohistorique de Roque-de-Viou</i> , Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc oriental, 1975 .....	102
Xavier Gutherz, <i>La culture de Fontbouisse, Recherches sur le chalcolithique en Languedoc oriental</i> , Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc oriental, 1975 .....	102
Henri de Seguins-Cohorn, <i>Sur les traces des Seguins du Comtat Venaissin</i> , 1975 .....	106
Centre départemental de Documentation Pédagogique, <i>Le Gard. Géographie et Environnement Physique</i> , 1975 . . . . .	106
Chanoine Raymond Marchand, <i>César de Bus et l'œuvre des Doctrinaires dans le diocèse du Gard</i> (Eglise de Nimes, 20 avril 1975) .....	119
Chanoine Raymond Marchand, <i>De Sedatus à Paul VI, petite suite liturgique</i> (Eglise de Nimes, 26 septembre 1975) . . . . .	119



Chanoine Raymond Marchand, <i>Mgr de Mazenod, ses premiers disciples et le diocèse de Nîmes</i> (Eglise de Nîmes, 12 octobre 1975) .....	119
Gilbert Canameras, <i>Le marché aux asperges de Saint-Quentin-la-Poterie, Uzès, 1975</i> .....	119
Aimé Vielzeuf, <i>Compagnons de la Liberté, Nîmes, 1975</i> . . . . .	124
Pasteur Paul Brunel, <i>Paul Rabaut, sa vie, sa famille, sa maison, 1975</i> .....	128

ACTES DE 2 OCTOBRE 1974

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Fraissard, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le Dr Jean Faraldi, M. le bâtonnier Edgar Tallades, M. André Bernardy, M. Claude Escholler, M. le président René Prout, M. Lucien Fraissard, M. le professeur Maurice Améras, M. Joseph Chiriac, M. Jacques Larnat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lucolle, Mme Alice Fernande, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Allier, membres résidents ; M. André Chamson, de l'Académie française, Mme Lucie Mazaurie, M. André Molesse, M. le professeur Herault, M. le général Cathus, membres non résidents ; Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Cassard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lagôro, M. Henri de Béze, M. Jules Daval, M. Jean Théron, M. Jean Pagan, M. le Dr Edouard Doucet.

Le secrétaire perpétuel donne au bref compte rendu de la séance précédente dont le procès-verbal sera lu au cours de la prochaine réunion, puis le Président ouvre



### SEANCE DU 3 OCTOBRE 1975

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le Dr Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, membres résidants ; M. André Chamson, de l'Académie française, Mme Lucie Mazauric, M. André Modeste, M. le professeur Harant, M. le général Cothias, membres non résidants ; Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Henri de Régis, M. Jules Davé, M. Jean Thérond, M. Jean Roger, M. le Dr Edouard Drouot.

Le Secrétaire perpétuel donne un bref compte rendu de la séance précédente dont le procès-verbal sera lu au cours de la prochaine réunion, puis le Président ouvre



l'année académique et salue M. André Chamson, de l'Académie française, et Mme Lucie Mazauric.

Il s'exprime en ces termes :

Mon cher Maître, Madame, Mademoiselle, mes chers Confrères,

Au plaisir des vacances aujourd'hui terminées et que j'avais souhaitées pour vous, calmes et reposantes — je pense qu'elles l'ont été —, s'ajoute celui des retrouvailles.

C'est donc aujourd'hui la rentrée.

Mais une rentrée plus solennelle qu'à l'habitude.

M. le Préfet Delaunay, qui vient de passer quelques instants en notre Compagnie, vous prie d'excuser son absence.

Retenu par d'impérieuses obligations, il ne pourra participer à nos travaux, mais nous a assurés de sa fidèle collaboration et a insisté sur le plaisir que lui procurait ses fonctions de Président d'honneur, fonctions qu'il entendait assumer, chaque fois que les devoirs de sa charge le rendrait possible.

Solennelle aussi par la présence parmi nous de M. André Chamson, de l'Académie française, membre non résidant de notre Académie.

Mon cher Maître, au nom de nos confrères, je vous salue le plus amicalement du monde et je tiens à vous dire combien nous sommes sensibles à l'honneur que vous voulez bien nous faire.

Il nous est toujours agréable de recevoir ici nos confrères du quai Conti.

Le Gard, chacun le sait et nul le lui pardonne, est largement représenté au Palais Mazarin.

Vous êtes quatre en effet et tous les quatre membres de l'Académie de Nîmes.

Je pense alors à celui qui n'étant pas encore des nôtres — il le fut malgré tout plus tard — et qui, paraphrasant cette boutade de Piron, disait de nous Nimois : « Ils sont trente-six qui ont de l'esprit comme quatre ».

Nous pourrions aujourd'hui rétorquer à celui-là, que, quand bien même l'Académie n'aurait que le vôtre et celui de vos distingués confrères gardois siégeant sous la Coupole, ce serait assez pour justifier sa fierté, sans diminuer toutefois cette délicieuse modestie qui est la sienne.



Je salue également la présence à nos côtés de Madame André Chamson.

Dans cette maison, Madame, vous avez par vos mérites littéraires, par votre grâce, rejoint le Maître. Comment ne seriez-vous pas ici chez vous ? et plus encore quand flotte sur ses murs le souvenir qui n'est près de passer — souvenir qui est une forme de l'immortalité —, de Félix Mazauric, votre père, qui fut un de nos éminents présidents.

Soyez la bienvenue parmi nous, Madame, et sachez que nous serions heureux de savoir que vous goûtez la respectueuse et confraternelle sympathie que nous vous portons.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous nous retrouvons tous réunis autour de cette table, au sein de notre vénérable et chère Compagnie, riche d'un passé prestigieux, chaude par l'affection que nous lui portons, mais devant laquelle s'ouvre un avenir dont nous ne saurions présager sans inquiétude tant il est incertain et sombre quand on pense en humaniste.

Nous sommes, par inclination, trop sensibles à la Beauté, pour ne pas être choqués, inquiets aujourd'hui devant la détérioration, voire la profanation que subissent l'Art et la Culture.

Il y a longtemps que Paul Valéry déjà laissait à ce propos s'exprimer son pessimisme :

« Qui sait — disait-il — si notre Culture n'est pas une hypertrophie, un développement insoutenable qu'une ou deux centaines de siècles auront suffi à produire et à épuiser ? »

En serions-nous arrivés là ?

Pourquoi faudrait-il alors que cette hypertrophie de la Culture nous entraîne vers un culte de la médiocrité et de la laideur. De tout cela nous en avons tous les jours des exemples.

Peinture, Musique, Architecture, une certaine Littérature, sous le couvert d'un futurisme que l'on dit irréversible revêtent un caractère outrancier, sans âme, et ce qui est plus grave encore, laissant indifférente, quand il n'en fait pas des prosélytes, une mass media, qui a travers la lecture, la Radio, la Télévision finit par le supporter ou l'admettre.

Je ne voudrais point aujourd'hui prononcer contre



cette nouvelle forme de culture un quelconque réquisitoire. Le sujet pourrait être remis à plus tard et donner lieu à de belles controverses.

Je voudrais à l'occasion de notre rentrée dire notre inquiétude et exalter — en passant — cet Humanisme qui nous habite.

Quand bien même notre civilisation devrait passer, elle fera place à une autre qui ne pourra tout de même se satisfaire de la laideur.

Tant que l'homme entendra les appels de son cœur il y aura toujours un artiste, et c'est à nous d'entretenir le dialogue, car l'Art et la Beauté sont l'expression de l'Homme.

C'est alors à nos Académies de célébrer ce qui est beau, de l'entretenir, de le faire connaître et de le défendre. L'Académie de Nîmes pour sa part est prête à le faire. Les ans n'ont pas altéré son goût de la Culture, ni les nuages du temps présent terni son rayonnement.

Elle est aujourd'hui ce que nos prédécesseurs l'ont faite. Elle sera demain par la grâce de Dieu et les leçons de nos aînés ce que nous saurons la faire.

Une institution marquée du signe de la sagesse, de la mesure, attentive à l'évolution d'une société contestataire et turbulente, certes, *mais* qui ne pourra se passer de penseurs et de poètes pour l'enrichir d'un Humanisme et qui ne comprendait pas que nous ne lui en ayons point laissé en héritage.

*Studia humanitatis*, telle doit être notre règle.

Alors nous ne serons plus avec Leconte de Lisle que « l'impure laideur est la reine du monde » et la société que nous aurons préparée retrouvera son chemin de Paros.

C'est sur ces paroles d'espoir que je vous dis, mes chers confrères, mettons-nous au travail.

Le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident, rend compte du dernier ouvrage de M. André Chamson, *La Reconquête*.

*La Reconquête* est la suite des souvenirs et impressions gardés par l'auteur de ses services à la 1<sup>re</sup> Armée française en 1944-45.

Le commandant Chamson avait appartenu en 1939-40 à l'état-major du général De Lattre.



Selon la promesse qu'il avait faite à celui-ci de le rejoindre quand le moment serait venu de reprendre le combat, il se présentait à lui après le débarquement de Provence, mais, cette fois, pour lui apporter 800 Alsaciens-Lorrains repliés en 1940 et issus des maquis du Lot ; contingent qui, bientôt joint à deux formations identiques rassemblées en Corrèze et Dordogne, allait permettre la constitution de la brigade Alsace-Lorraine sous les ordres du colonel Berger-Malraux avec le commandant Chamson comme officier de liaison.

L'auteur participe ainsi en septembre 1944 aux sévères combats des Vosges avant l'attaque dans la trouée de Belfort puis, quand en novembre cette action nous ouvre la Haute-Alsace, au difficile dégagement à Dannemarie des communications avec Mulhouse coupées par la 30<sup>e</sup> Waffen S.S. Division, enfin en décembre-janvier aux opérations pour le sauvetage de Strasbourg.

Appelé ensuite auprès du Commandant en Chef, il accomplit différentes missions de liaison pendant la vaste opération franco-américaine de janvier-février pour la réduction de la poche de Colmar, puis pendant l'attaque en mars de la ligne Siegfried, enfin pendant les opérations en Allemagne.

C'est dans ces épisodes successifs de la campagne de la 1<sup>re</sup> Armée que se situent les récits et réflexions de *La Reconquête* aussi variés que les situations rencontrées.

Préface et postface du livre expliquent pourquoi l'auteur, qui s'est fait un nom dans la défense de l'esprit et de la personne, a pris les armes : « Aucune guerre, dit-il, n'a été plus juste ».

Persuadé de la vérité de ce jugement, le lecteur initié à l'Histoire de la Libération retiendra que le commandant Chamson, acteur dans plusieurs combats de la 1<sup>re</sup> Armée et témoin de la plupart, a été distingué par le maréchal de Lattre, chef prestigieux, ouvert à la pensée et aux lettres comme à toutes les formes du talent au service du pays.

M. André Chamson prend ensuite la parole. Il remercie M. le général Cothias du remarquable exposé qu'il vient de faire des opérations militaires auxquelles a pris part la brigade Alsace-Lorraine, puis dans une brillante improvisation, il apporte à cette analyse d'importants



compléments qui mettent en évidence l'aspect profondément humain de son livre de souvenirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.



### SEANCE DU 17 OCTOBRE 1975

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Robert Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; ; M. Gaston Chauvet, membre non résidant ; M. Marius Portal, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, M. Paul Troy, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. Jules Davé, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le Dr Edouard Drouot, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin ainsi que celui de la séance du 3 octobre sont lus et approuvés.



L'Académie a reçu en hommage les ouvrages dont la liste suit :

Jean Thérond : *Coléoptères de la Camargue et du Gard*, 1<sup>re</sup> partie, Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes, 1975 ;

Paul Troy, *Souvenirs*, Prades, 1975 ;

Pierre Dèzon, *Nein Hitler*, Nîmes, 1975 ;

Jo Durand, *Figures célèbres du pays noir gardois : Antoine Deparcieux, Léo Larguier, Mathieu Lacroix*, Nîmes, 1975 ;

Pierre Garmy, *L'oppidum protohistorique de Roque-de-Viou*, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 1975 ;

Xavier Guthertz, *La culture de Fontbouisse, Recherches sur le chalcolithique en Languedoc oriental*, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 1975.

Après que M. André Nadal ait pris la parole pour demander qu'une plus grande partie de chaque séance soit consacrée à la discussion des sujets traités, M. Maurice Aliger lit une communication intitulée *Hommage à Hubert Rouger (1875-1958) pour le centenaire de sa naissance*.

En voici le résumé :

Le 6 octobre 1875 naissait à Calvisson celui qui allait devenir le plus célèbre de ses enfants : Hubert Rouger.

Fils d'un petit vigneron, Adrien Rouger, futur maire de Calvisson, il doit, de bonne heure, s'adonner au travail de la terre.

Tout jeune, le socialisme l'attire : à vingt ans il s'inscrit au Parti Ouvrier Français et crée à Calvisson le groupe socialiste.

Son père étant décédé en 1896, il continue à exploiter seul l'héritage ancestral jusqu'en 1900.

A vingt-cinq ans, sa vie prend une orientation inattendue ; le voilà à Nîmes, commis de perception, puis comptable dans une imprimerie. En 1903, il réussit à transformer l'imprimerie où il travaille en une association coopérative, « L'Ouvrière ».

Il est alors de toutes les actions sociales, se lance dans une active propagande, crée des groupes socialistes et commence à se mêler aux luttes électorales.



Battu aux élections législatives de 1906 par Gaston Doumergue, il est, en 1908, élu aux élections municipales de Nîmes et se retrouve deuxième adjoint. Premier adjoint en juin 1909, le voilà désigné comme maire en août 1909.

Élu député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Nîmes en avril 1910, il abandonnera sa fonction de maire en juillet de la même année.

Réélu député en 1914, battu en 1919, il sera, la même année, élu conseiller général d'Aigues-Mortes et désigné comme secrétaire administratif adjoint à la S.F.I.O.

Il retrouve son siège de député en 1924 et celui de Maire de Nîmes en 1925. Il sera constamment réélu à ces deux postes, qu'il conservera jusqu'en 1940, où il sera révoqué par le gouvernement de Vichy.

Vingt-cinq ans député ! Son activité de parlementaire pendant ce quart de siècle, sera fructueuse. Ses collègues l'investiront d'un poste de confiance, celui de Questeur, qu'il occupera de 1936 à 1942.

Seize ans maire de Nîmes ! L'action de ce brillant administrateur sera des plus fécondes : Centre Médical Gaston Doumergue, Ecole Pratique, Sanatorium, groupes scolaires, Aéro-gare, Foyer communal, Parc municipal des sports, importants travaux de voirie et d'embellissement de la ville, etc.

Sa carrière politique terminée, il trouvera dans l'Académie de Nîmes, où il est élu en 1947, un havre de paix et de recueillement. Il y fera de nombreuses communications, tant sur sa « galanto ciéuta », Calvisson, que sur l'histoire politique et municipale de Nîmes au cours de la période 1870-1890 ; il en sera le vice-président en 1954.

Si l'activité littéraire d'Hubert Rouger trouva son aboutissement dans cette Compagnie, elle s'exerçait en fait depuis cinquante ans.

Comme journaliste, il fut rédacteur en chef du *Combat Social* (1899-1912) et collabora à de nombreux journaux : *Le Socialisme*, *l'Humanité*, *La Revue Sociale*, *Le Petit Provençal*, *Le Populaire de Paris*, *L'Armana Provençau*, *Le Gard à Paris...*

Il a laissé d'importants écrits politiques : *La France Socialiste*, en quatre tomes (1912-1920), *L'action Socialiste au Parlement de 1914 à 1919* (1920), *Le Socialisme en France* (1922).

Son pays natal l'a inspiré, il en a raconté la longue



histoire dans une brochure bien documentée : *Calvisson* (1913) et lui a consacré sept contes écrits en dialecte vau-nageol : *A pleno dourco* (1936).

C'était un conteur de talent, un souvenir en reste : quatre causeries réunies sous le titre *Le pagus nemausensis* (1935).

En outre, il a laissé, à la Bibliothèque Séguier, deux manuscrits ; l'un d'eux, *Calvisson*, est composé de notes, de relevés et, surtout, de dix-neuf contes en « patois », qui devaient constituer trois recueils semblables à celui qu'il avait déjà publié.

Le second manuscrit, plus important, constitue un projet d'*Histoire de Nîmes sous la 3<sup>e</sup> République*. Ce document, non dénué de valeur, n'a pu être mené à bien par son auteur, en raison du poids de l'âge et de la maladie.

Il devait décéder en septembre 1958, à 83 ans, à ce Centre Médical pour lequel il avait tant fait.

Apôtre du socialisme, excellent parlementaire, premier magistrat municipal de valeur, académicien, journaliste, écrivain, conférencier, conteur, Hubert Rouger fut tout cela.

Désintéressement, intégrité, droiture, honnêteté, indulgence, tels sont les qualificatifs qui reviennent constamment sous la plume de ceux qui l'ont le mieux connu. Et tous ont présent à l'esprit sa gentillesse, son sens de l'amitié, le rayonnement de sa personnalité et la bonté de son sourire.

Si Nîmes conserve l'indélébile souvenir de l'œuvre publique considérable qu'il a accomplie pour elle, Calvisson est légitimement fière de compter parmi ses enfants un personnage aussi exceptionnel.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



*SEANCE DU 7 NOVEMBRE 1975*

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Metge, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, membres résidants.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel donne connaissance d'une lettre de M. Ferdinand Boyer, de Paris, correspondant de l'Académie depuis 1932, qui présente sa démission pour



raisons de santé. L'Académie accepte cette démission avec beaucoup de regret mais élit aussitôt, par acclamations, M. Ferdinand Boyer comme membre honoraire. M. Ferdinand Boyer, né à Nîmes le 17 juillet 1892, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, a été professeur aux lycées de Nîmes et de Rome, et aux lycées Voltaire et Charlemagne à Paris, puis Proviseur du lycée Chateaubriand à Rome, du lycée Chaptal et du lycée Louis-le-Grand à Paris, et enfin Professeur d'Histoire de l'Art à l'École des Beaux-Arts à Paris ; il a publié plus de trois cents articles dans des revues d'Histoire et d'Histoire de l'Art de France, Italie, Suisse, U.S.A., sur des questions d'Histoire (Rapports franco-italiens aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) et d'Histoire de l'Art. Son livre *La Seconde République et Charles-Albert* en 1848, Paris, 1967, a obtenu en 1962 le Prix Joseph du Teil, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. M. Ferdinand Boyer est chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur des Palmes Académiques et décoré de la Croix de Guerre 1914-1918.

L'Académie a reçu en hommage les ouvrages dont la liste suit :

Henri de Seguins-Cohorn, *Sur les traces des Seguins du Comtat Venaissin*, 1975.

Centre départemental de Documentation Pédagogique du Gard, Commission Départementale de Géographie. *Le Gard. Géographie et Environnement Physiques*. T. 1. Fichier du maître ; t. 2. Fichier de l'élève (ouvrage publié sous la direction de M. Pierre Guigue, professeur agrégé au lycée Alphonse-Daudet à Nîmes), Nîmes, 1975.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Henri Chabrol, membre non résidant devenu membre résidant en surnombre par suite de son installation à Nîmes en 1973. M. Henri Chabrol occupera désormais le fauteuil de membre résidant laissé vacant par la disparition de M. le pasteur Emile Fabre, décédé en juillet 1974.

M. Lucien Frainaud, président, s'adresse à M. Henri Chabrol en ces termes :

Mon cher Confrère,

C'est un bien agréable geste pour celui qui détient la charge bien éphémère de présider notre Compagnie, que d'ouvrir grande notre porte à celui que des impératifs de carrière avaient tenu durant douze années sur le seuil.



Il ne s'agissait point, vous le pensez bien, d'un purgatoire, mais plus prosaïquement du rigorisme d'une charte qui ne confère la qualité de *résidant* qu'aux seuls membres faisant élection de domicile à Nîmes...

Membre non résidant, vous n'en étiez pas moins, malgré cette particule négative, considéré comme faisant partie des nôtres, et déjà vous aviez pu en maintes occasions nous faire profiter de vos travaux et nous faire hommage de vos études.

La réception dont vous êtes aujourd'hui l'objet est donc un acte symbolique de notre Académie qui exprime son plaisir d'honorer un distingué récipiendaire, tout en manifestant son attachement à une tradition qui lui est chère, et sa volonté d'assurer sa pérennité à travers le temps.

Quand un membre d'une Académie vient à disparaître — le Roi est mort, vive le Roi —, on songe, non sans perplexité, à le remplacer.

Il ne s'agit point alors de désigner un quelconque occupant au fauteuil laissé vacant, mais d'élire après l'avoir profondément analysé l'homme le plus qualifié à cet effet, c'est-à-dire celui dont les vertus rejoindront celles du disparu et entretiendront l'ineffaçable souvenir.

L'éloge de celui-là incombe alors au récipiendaire.

Néanmoins, quand le disparu est un homme tel que le Pasteur Emile Fabre je ne saurais taire les sentiments que celui-ci a éveillés en moi, tout au long des contacts fraternels que nous avons eus dans cette Compagnie et chez les Bibliophiles nîmois et dire de lui, en hommage, combien son exaltation de l'homme vers Dieu par ce culte de l'Art, de la Bonté, de la Beauté qu'il pratiquait m'a pénétré et spirituellement enrichi. Comme Emerson, le pasteur Fabre avait le sens du symbole ; par le symbole il savait nous élever. J'ai toujours été frappé par la richesse de son érudition, la sagesse de son jugement, et par la dignité à valeur d'exemple dont on été marqué tous ses actes et toutes ses paroles.

Je voudrais dire à Madame Emile Fabre et à tous les siens, combien nous ressentons tous ici le vide que sa perte a créé.

Mon cher confrère, c'est vous alors, qui pour le remplacer avez été choisi.

En vous élisant l'Académie de Nîmes a marqué sa



confiance en vous pour assurer le remplacement d'un grand disparu.

Vous nous arrivez, sous les plus heureux auspices. L'influence de cette cite nimoise où vous êtes né, votre famille, vos mérites personnels, tout vous destinait à siéger parmi nous.

Les Cévennes, ce pays du labeur et de la pensée, dont est originaire votre famille maternelle, une Méditerranée toute proche qui baigne nos rivages et nous apporte le souffle de l'Humanisme, vous ont procuré le ferment qui a fait s'épanouir chez vous cette sensibilité de l'âme et ces qualités intellectuelles que nous nous plaisons à vous reconnaître, des qualités intellectuelles, forgées, au cours de brillantes études secondaires au Lycée de Nîmes, dans la section de lettres pures, le latin-grec. En 1914, la guerre survient et vous appelle. Pendant quatre ans, vous allez connaître l'exaltation héroïque de l'adolescent.

*Les deux bras en avant, je bondis dans la gloire, vers l'immortalité...*

Vous connaissez aussi les premières douleurs : *Mon frère, au sourd vallon couché par les rafales, dressant dans mon élan sa tête triomphale hurle en moi la vengeance qui me mord au talon...*

Le soldat bachelier est déjà un poète.

La guerre terminée c'est au lycée Louis-le-Grand à Paris que nous vous retrouvons élève de Khâgne. Normale Supérieure vous attend, et c'est avec un brillant classement — 6<sup>e</sup> je crois — que vous pénétrez dans la grande maison de la rue d'Ulm.

A partir de ce moment, vous battez alors tous les records de promotions universitaires.

Dans un an, une licence de Lettres et l'Agrégation.

Commence alors pour vous la longue et féconde carrière d'enseignant.

Par amour du pays et parce que vous sentiez déjà qu'une transplantation ne permettrait pas comme vous le souhaiteriez l'expression persuasive de votre culture, c'est le Midi vers lequel vous entendez revenir.

On vous trouve alors professeur au lycée de Gap, au lycée de Saint-Etienne, puis au lycée de Montpellier, dispensant avec un rare bonheur l'enseignement des Humanités comme on disait à cette époque, pendant douze années qui devaient se révéler précieuses pour ceux qui eu-



rent à ce moment le privilège d'être vos élèves, et savent aujourd'hui en rendre témoignage.

C'est à Montpellier déjà que le théâtre vous appelle. Votre culture, votre pays, vous invitaient tout naturellement à aller vers la Grèce. Vous êtes un amoureux passionné de l'Hellade, non point parce que vous êtes agrégé de lettres, mais parce que la Grèce de par sa culture humaniste, son ciel, ses décors, ses parfums, ses élans, c'est un peu votre pays. Lorsque vous avez voulu écrire pour le Théâtre, c'est la Grèce que vous avez choisie. C'est *Ménélas* qui sera joué sur la scène de l'Opéra de Montpellier par des sociétaires de la Comédie française et de l'Odéon.

Enfin c'est Paris qui, dans une sorte d'apothéose, sera le couronnement de votre carrière. Au lycée Jacques-Decour, ancien lycée Rollin, où jusqu'en 1960 vous occuperez une chaire de Première supérieure.

Un idéal qui n'est point encore épuisé, voilà ce que vous avez dispensé tout au long de cette période d'activité féconde à laquelle votre esprit et votre cœur ont donné la signification d'un sacerdoce.

La Philosophie, la Littérature et les Arts sont les disciplines que la Grèce nous a miraculeusement léguées, et dont votre intelligence a su, mon cher Confrère, tirer opportunément profit.

Mais le miracle grec fut aussi d'avoir su réaliser l'harmonie entre les moissons de l'Esprit et le développement physique. Là encore vous avez entendu les leçons de la Grèce antique. Jeune et pétri d'humanisme vous avez chanté le lyrisme du corps et connu l'exaltation des stades.

Sète et Nîmes se rappellent encore de l'athlète défendant les couleurs de son équipe. Pour ceux de ma génération vous étiez le brillant aîné, le champion distingué, que nous encourageions des bords de la pelouse dans de familières vociférations.

Mais ce que j'ai plaisir à voir en vous, et plus particulièrement encore, mon cher Confrère, c'est le poète :

*Nul poète ne sait chanter  
S'il ne chante que pour lui-même  
S'il ne chante en levant le front.*

avez-vous dit !

La poésie est la voix de l'âme. Et dans votre poésie, comme dans votre prose, il est alors facile de vous reconnaître. *Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des*



*ails !* a dit Victor Hugo. Toute votre flamme intérieure, vos réactions, s'expriment avec tendresse, avec pitié, avec amour, toujours avec foi et enthousiasme.

Qu'il s'agisse de votre ville de Nîmes,  *votre berceau baigné de lumière méditerranéenne*, de cette *Tour Magne* dont les vers qui la composent exhalent à plaisir le parfum de la garrigue, de cette Provence que vous aimez tant, à la manière de Mistral, et que vous chantez dans sa langue. Et au milieu de ces lumières, de ces senteurs, les bruits qui sont le plus souvent des musiques comme le chant des cigales, celles que vous appelez les *Pénélopes de l'azur*. C'est à la Grèce encore n'est-ce pas ? que vous pensez, quand vous chantez la Camargue où la gardianne se métamorphose en Pasiphaé.

Quel Humanisme, mais aussi quelle pureté lorsque dans *Résurrection*, vous évoquez, au bord de la nuit, l'être cher qui vous a été enlevé dans la forme de la beauté !

Votre œuvre, mon cher Confrère, se plaît dans la diversité. Vous sentez, vous, le Nimois, le double appel de nos Cévennes et de la mer. Vous humez à la fois l'arôme du sel marin et la douce senteur du miel. La mer vous apporte tout et vous le lui dites :

*Toi seule dont je n'ai pas honte  
devant celle en qui mon bonheur  
est l'arbre de corail qui monte  
épanoui des profondeurs,  
je te retrouve et je t'enlace,  
fidèle comme le soleil.*

Il n'est jusqu'à sa Foi que le croyant ne puisse taire :

*Christ, donne moi de croire en Toi !  
Puisque je sais enfin que l'homme est incapable  
tout seul,*

*Viens près de moi, Christ, parle-moi !*

Le poète vit toujours près de Dieu. Mais, je ne puis, sans prolonger mon propos, analyser toute votre œuvre. Elle est en effet importante.

Dix volumes de poésie, quatre romans, trois pièces de théâtre, une nombreuse documentation d'études universitaires, et une collaboration régulière à un de nos quotidiens régionaux sous la rubrique *Images*.

Je dirai qu'elle est à la fois toute de lyrisme et de réalisme.

Elle est aussi vivifiante puisqu'en aucun cas vous ne



perdez confiance ni en Dieu, ni en l'homme, ni en vous-même, et c'est ce qui en fait sa pureté.

Vous chantez la vie et sublimez la mort, que ne craint pas le juste.

La vie, c'est aussi la douceur du foyer. Cette douceur qu'au crépuscule vous chantez avec tant de tendresse dans ce poème *Noces d'or*, que je lirais avec plaisir si vous m'y autorisiez.

Que de douceurs ! n'est-ce pas ! Et à tout cela encore comme si la poésie ne pouvait vous suffire vous cultivez les arts.

Le pinceau du peintre compose sur la palette des couleurs qui rendront la lumière.

Votre main qui caresse l'argile crée des formes gracieuses auxquelles il manquerait une âme si l'amour dont vous les avez imprégnées ne leur avait donné un peu de la vôtre.

Mon cher Confrère, vous arrivez chez nous le cœur gonflé de belles choses. Oserais-je dire que vous nous apportez plus que nous vous aurions demandé ?

Votre présence, dorénavant permanente parmi nous, ajoutera un fleuron de plus à la couronne de notre Compagnie.

L'Académie de Nîmes en est heureuse et vous dit sa joie de vous accueillir.

M. Henri Chabrol, prenant à son tour la parole remercie le Président et ses confrères et prononce l'éloge de son prédécesseur :

Monsieur le Président, chers Confrères,

On fabrique des perles fausses, mais la grandeur d'âme ne s'imité pas...

C'est un honneur dont je ne suis peut-être pas digne, de remplacer ici M. le pasteur Fabre, qui rayonne encore dans le cœur de ceux qui l'ont connu...

Pour moi, à peine l'ai-je entrevu dans notre Compagnie, à peine avons-nous échangé quelques poignées de mains.

Mais, en remontant le passé aurais-je pu retrouver des souvenirs du Lycée, de notre vieux Lycée de Nîmes, le Lycée Alphonse-Daudet actuel, en ce temps-là réservé aux garçons ? Nous y étions tous deux, à peu près du même



âge, à un an près. Mais, entre lycéens, une année peut compter beaucoup pour la camaraderie et l'amitié, et les liens extra-muros.

Si, aujourd'hui garçons et filles de toutes classes, à la sortie du Lycée assis sur les marches ou au café voisin, se mêlent dans le sans-gêne et dirai-je la pagaille, ce n'était pas tout à fait le cas jadis, ce qui d'ailleurs était peut-être fâcheux pour la simple et saine camaraderie.

Jadis, même aux récréations, les élèves ne se mêlaient guère. Nous jouions en général par classe, à des jeux parfois d'une violence telle que l'Administration dut les interdire.

Fabre en était-il ? Je ne me souviens pas, c'est possible, car il était solide et grand marcheur à travers les garrigues, avant de l'être dans le Vercors.

Quant à moi, je vivais dans le déploiement de ma force virile, dans ce *Lyrisme du corps* que j'ai chanté...

D'autre part, Fabre était déjà tourné vers les Mathématiques, moi vers les Lettres ; et voilà pourquoi nous ne nous rencontrions pas. Il continua en classe de Mathématiques spéciales, moi en Khâgne au Lycée Louis-le-Grand, à Paris, pour préparer Normale Lettres.

De plus, la vie avait orienté Emile Fabre, dès son enfance, vers de pénibles et graves pensées : il avait perdu son père dans des conditions très douloureuses.

Il restait seul, avec sa sœur, et l'affection vigilante de leur famille maternelle.

Cependant, dès la Sixième, ses études l'accaparaient : d'abord les sciences exactes et l'astronomie. Presque en même temps, il ouvrait l'éclatante porte de l'Art : la sculpture antique.

Mais ce qu'il savait déjà, c'est que la Beauté nous mène vers lui, comme la Bonté ; et il ne s'étonnait pas de trouver cette pensée dans Socrate et dans Platon...

Après l'Art grec (et aussi l'Art chrétien) c'est la musique qu'il découvre ; et, la peinture : un tableau de Rembrandt dont sa mère lui offre la reproduction, lui révèle Dieu dans l'œuvre humaine.

Pendant deux ans, à Rouen, chez le pasteur Lauga, ami de sa famille, tout en étant élève au Lycée Corneille, il enrichit encore son âme dans cette recherche de notre raison d'être.

Rentré à Nîmes, il passe son baccalauréat de 1<sup>re</sup> C, puis celui de Mathématiques élémentaires et celui de Ma-



thématiques supérieures. Le proviseur Maluski, ses professeurs Dauphin, Milhau, Salmon, Josias Paut, ont laissé pour lui et bien d'autres des noms inoubliés...

Inoubliables aussi pour lui furent ses promenades dans la garrigue, où en solitaire exalté que j'étais, j'aurais pu le rencontrer, ainsi que dans le fameux petit train de Camargue.

Mais déjà, au milieu de nos études, avait éclaté la guerre. Elle nous prit tous deux, moi en 1917, lui en 1918.

Veillez excuser ce parallèle. Je sais que je fais la biographie d'Emile Fabre et non la mienne ; mais comment mieux la revivre ?

Fabre est appelé au 54<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne à Lyon. Mis dans un peloton d'élèves-officiers, il refuse bientôt et il restera sous-officier jusqu'à sa démobilisation. Il avait la noblesse de sentir qu'il n'était pas fait pour se battre mais pour servir l'image de Dieu dans l'homme ; et pour servir l'homme par le seul sacrifice. *Modèle de dévouement en première ligne*, dira sa citation.

Si l'héroïsme du futur pasteur n'avait été qu'un héroïsme guerrier comme tant d'autres, comme le mien en ce temps-là, je ne le chanterais pas. Car j'ai cessé depuis bien longtemps entre les deux guerres, que j'ai faites toutes deux sur le front de bataille, j'ai cessé de chanter l'assassinat collectif. Je voudrais ne blesser moralement personne, mais affirmer seulement, en toute humilité, en dehors de toute opinion politique, qu'entre les deux guerres je me suis dépouillé de mon héroïsme comme d'une tunique de Nessus.

Le pasteur Fabre, lui, a fait ce qui le sauvait du crime naïf et universel. Il a été uniquement volontaire pour se porter au secours des survivants de son régiment décimé. Non seulement il a risqué sa vie comme nous tous, mais il l'a risquée pour les autres, à Verdun, au Chemin des Dames, en bien des lieux que j'ai connus. Sa croix de guerre est celle de l'amour ; la mienne est celle de la misère humaine.

Vint enfin l'armistice, cette chère matinée de fausse grandeur, grandeur où l'on en avait *marre*, comme on disait, où l'on chantait *la Madelon*, et où de fiers poilus tutoyaient en titubant les officiers. Car, c'est d'abord ça une victoire.

Mais notre ami Fabre (permettez-moi cette épithète),



notre ami, dégoûté par la guerre, allait s'avancer dans la carrière où il était déjà entré : celle du *service de Dieu*. C'est à Paris, en Sorbonne et à l'École des Hautes-Études et aussi à la Faculté protestante, qu'il poursuivit ses études.

Désormais, donc, son choix était définitif : servir les hommes, et servir l'image de Dieu qui est en eux. Il dût beaucoup à ses grands patrons, mais plus encore à Charles Gide, ce grand et noble esprit que j'ai eu le privilège d'entendre aux réunions du groupe *La Paix par le Droit*, où parlait aussi ardemment mon cher ami, notre ami le pasteur Lauriol.

Bientôt, Emile Fabre épousait Mademoiselle Reboul-Monod, compagne bien aimée et pour ainsi dire son double dans l'immense entreprise morale et religieuse que ne cessa d'être la haute et courageuse existence de son mari.

C'est peu après la guerre de 14-18 que fut fondé le *Mouvement international de la Réconciliation*. Les personnes de mon âge se souviennent de la soif d'apaisement qui prenait à la gorge ceux qui, même en dehors d'une foi militante (et j'étais de ceux-là) étaient près de désespérer de l'homme s'il ne savait plus tendre la main à ses frères. C'est l'idée maîtresse de mon roman *Jeunesse du monde*.

Le mouvement auquel avait adhéré Emile Fabre était alors en plein essor, mais pour lui sur une base résolument chrétienne... Dans le même esprit Fabre prend contact avec les objecteurs de conscience. Vers le même temps naissaient les *Cahiers de la Réconciliation* dont il était un des principaux rédacteurs.

Avides d'un prosélytisme chrétien largement ouvert à la condition humaine, Emile Fabre et sa femme, pour mieux œuvrer, s'installent en plein pays de mineurs à Sinsle-Noble, faubourg de Douai. C'est là que la consécration lui sera donnée par le pasteur Lauga en 1926...

Mais la difficulté, le drame, est de pénétrer dans l'amitié, l'esprit et l'âme de cette population simple, peu ouverte à la religion et qui porte en elle la noire obscurité de la mine. Eh bien ! (je l'ai déjà dit) c'est par les textes littéraires, un Molière, un Sophocle, dont le rayonnement verbal ne peut pas ne pas éclairer, même les plus simples, c'est par la musique (et non les chansonnettes) et par le vocabulaire biblique et par la suggestion de questions sérieuses, c'est par la contemplation d'une cathédrale, c'est



à travers toutes ces œuvres humaines, qu'on peut communiquer et ouvrir les âmes à la foi. Pour moi, je crois aussi, dans ma laïcité qui dit Jésus divin parce qu'il est la plus haute image de l'homme jamais parue sur la terre et parce que j'ai horreur du matérialisme, oui, je me sens près du pasteur Fabre, bienheureux prisonnier de sa foi, libératrice du doute et guide de sa vie.

Pendant deux ans, il voyagera comme secrétaire des *Cahiers de la Réconciliation* en Allemagne, Autriche, Esthonie, Finlande, Danemark, Maroc, Grèce, partout en contact avec des amis, faisant l'alliance universelle des églises.

Mais il revient à sa vocation profonde : se rendre utile auprès des hommes qu'il ne quitte pas. Le voici pasteur dans le bocage vendéen : toute une population fine, accessible à la culture intellectuelle, enthousiaste. Le pasteur Fabre groupe les jeunes, organise une troupe théâtrale qui joue Molière et même Shakespeare et des farces du Moyen Age — en recevant les conseils de Jacques Copeau lui-même. Il rencontre aussi, dans l'Ouest, Emmanuel Mounier, directeur de la revue *Esprit*. Il donne des conférences (plus tard, une à l'*Ecole Antique* de Nîmes).

Mais voici la deuxième guerre ! Son épouse est à Romans-sur-Isère, près du Vercors. Lui est mobilisé un an à La Ciotat. Hitler se croit vainqueur ; les Juifs sont pourchassés, ainsi que leurs défenseurs (camps de déportés, trainées de prisonniers, Juifs refluant d'Allemagne, suppliant qu'on les aide à passer en Suisse ou fuir en Amérique). La Résistance est en pleine action dans ce pays du Vercors que le pasteur Fabre connaît si bien, et les lieux de passage à la frontière.

Il n'a d'autre arme que sa foi. Il est un des rédacteurs du recueil *Les Clandestins de Dieu*, publié par la *Cimade*. Lui-même, inscrit sur la liste de la Gestapo, va de refuge en refuge où il retrouve des amis : Emmanuel Mounier, Segonzac et d'autres.

Mais voici qu'un pasteur est en péril à Lille, zone interdite. Pour l'aider, il prend, avec son épouse, le dernier train... Et, à Lille, il attend avec toute la ville le débarquement des Alliés, qui se prépare tandis que menace la famine... Mais enfin, voici les premiers chars libérateurs, et d'autres amis, comme Mgr Léonard, fidèle œcuméniste.



C'est la Victoire. Le pasteur continue sa mission avec une ardeur étonnante. Une jeune collègue est malade en Algérie française. Il s'y rend avec sa femme. Hélas ! tous les secours matériels et moraux n'empêchent pas le drame de l'Algérie. Après deux ans de séjour épuisant, le pasteur et sa femme sont obligés de rentrer chez eux, à Parignargues à quinze kilomètres d'ici, en retrait de quelques kilomètres sur la route d'Anduze... Il reprend dans son paisible village et aux alentours, son activité, son dévouement, ses recherches. Et parmi ses travaux, ses peintures ou pastels à l'huile, que j'ai vus, d'une sensibilité remarquable...

On lui demande d'être maire de Parignargues ; il accepte, quoique épuisé par cette vie qui fut un don entier de lui-même aux hommes, et, à travers les hommes, à Dieu vers qui il veut les élever...

Il parcourt le pays et sa chère Vaunage, et ses garrigues, et les Cévennes, remontant jusqu'à l'Ardèche. Il accepte encore de parler à la Télévision de Rembrandt, d'Albert Dürer. Il reprend son sujet jamais épuisé : *Le soupir de la Création* qui est la présence de Dieu dans les œuvres humaines, révélé aux hommes...

L'accueil de l'Académie de Nîmes est pour lui une très grande joie. Il participe aussi aux *Amis des Bibliophiles* et à l'*Ecole Antique*. Le 24 juin 1974, il fait encore aux *Amis de Sénanque* une remarquable conférence avec diapositives.

Mais sa vie est épuisée. Il la quitte en paix le 11 juillet 1974 à Parignargues, dans sa chère et vieille maison, après avoir pris congé de tous ses proches et avoir prescrit qu'il y ait pour son enterrement dans le petit cimetière du village, un drap blanc, des fleurs des champs et un hymne au Ressuscité.

Oui, c'est une grande âme qui quittait la terre, un esprit supérieur, une nature puissante et chaleureuse de grand croyant, mais aussi riche en dons intellectuels et artistiques.

Je n'ai pas voulu trop entrecouper le récit de sa vie par l'énumération de ses conférences, articles dans journaux et revues comme *Le Nord Protestant*, *Réforme*, *Foi et Education*, *Evangile et Liberté*, *Esprit*, etc., et ses nouvelles, comme *Cage*, parue dans la N.R.F. ou *Nini des Marescaux*, portrait d'une vieille femme du « pays noir »...



Et ses poèmes comme *l'Apocalyste du feu*. Poèmes en prose, non rimés, mais d'un parfum poétique qui me rappelle Claudel ; et toutes les pages où revivent avec leur âme, les villes qu'il a connues : Vienne, Venise, la Lettonie, etc... Et toujours le sens symbolique se glisse dans l'œuvre.

Pour terminer, voici l'un de ces écrits poétiques : *Garrigues* : « *Il n'y a pas de couleurs. Les kermès, les cadiers sont sombres. Les thym, les aspics, les cystes sont gris. Les pierres sont grises, gris rose, gris bleu. Tout est éteint. Non par la nuit mais par la lumière : tout est parfum. Il n'y a d'ombre pour personne. Passent là les événements et les hommes. Non pour être jugés. A aucun prix, à aucun prix. Pour être reçus tels quels, à même le dépouillement. Pour participer avec chacun, avec tous, à l'attente de la pluie, qui fait naître... qui fait naître...*

Comme on pénètre le sens profond du symbole !

Oui, c'est une grande âme qui a quitté la Terre.

La séance est levée à 18 heures, et M. Henri Chabrol se rend dans la salle Marquis de Lordat où il reçoit les félicitations de ses confrères, de sa famille et de ses amis.



*SEANCE DU 21 NOVEMBRE 1975*

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Metge, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel met l'Académie au courant de la lettre qu'il a reçue de la Municipalité concernant ses projets d'utilisation de l'emplacement de l'ancien Théâtre municipal.



D'autre part, l'Académie a reçu en hommage les ouvrages dont la liste suit :

Chanoine Raymond Marchand, *César de Bus et l'œuvre des Doctrinaires dans le diocèse du Gard* (Eglise de Nîmes, 20 avril 1975) ;

Chanoine Raymond Marchand, *De Sedatus à Paul VI, petite suite liturgique* (Eglise de Nîmes, 26 septembre 1975).

Chanoine Raymond Marchand, *Mgr de Mazenod, ses premières disciples et le diocèse de Nîmes* (Eglise de Nîmes, 12 octobre 1975) ;

Gilbert Canameras, *Le marché aux asperges de Saint-Quentin-la-Poterie*, Uzès, 1975.

M. Pierre Couëtard, correspondant, lit une communication intitulée : *Gaston Boissier à travers une correspondance inédite*.

Il s'agit d'une étude originale sur l'académicien Gaston Boissier à travers une correspondance inédite s'échelonnant entre 1845 et 1885. Ces lettres étaient adressées à l'avocat Ferdinand Boyer, député légitimiste du Gard, cousin de l'écrivain. Tous deux avaient une parenté commune par une arrière-grand-mère de confession protestante, Jeanne Roubel, fille d'un apothicaire nimois du XVIII<sup>e</sup> siècle ; celle-ci se brouilla avec son mari et se fit catholique.

Dans ses premières lettres, le jeune normalien évoque, en 1846, ses débuts à Paris et décrit notamment la leçon d'ouverture de l'historien Henri Wallon, suppléant de Guizot à la Sorbonne : « On a murmuré à l'exorde où le professeur a rappelé avec éloge M. Lenormand déclarant qu'il voulait lui aussi garder sa liberté de penser et descendre de la chaire plutôt que d'y sacrifier ses convictions, mais le silence s'est bientôt rétabli et il a continué sa leçon au milieu des applaudissements ».

En 1847, professeur de rhétorique au collège d'Angoulême, à proximité de Ruffec, berceau de ses ancêtres pharmaciens, il prononce son premier discours pour la distribution solennelle des prix et part en vacances dans les Pyrénées, près de Luchon ; « Tout ce pays-ci est ravissant, souligne-t-il ; c'est un jardin perpétuel, traversé d'eaux toujours courantes et bordé de hautes montagnes qui sont cultivées presque jusqu'au sommet ? Cela n'a pas, à beaucoup près, l'aspect imposant des Alpes mais les



paysages y sont peut-être plus gracieux et plus fleuris. »

En 1855, au cours d'un séjour dans la capitale, Boissier évoque les transformations de la cité, et la venue de la reine Victoria : « J'ai vu à trois reprises notre chère alliée avec sa nombreuse famille. Ah ! les pauvres laquais de Louis-Philippe avec leur chapeau rouge, combien ils seraient humiliés en présence des riches livrées de notre Empereur. J'ai seulement remarqué la persistance que met le peuple de Paris à crier *Vive Canrobert* toutes les fois qu'il aperçoit le gros Flonflon. Ce matin, cela paraissait peu l'amuser ».

En 1857, appelé à la chaire de rhétorique du lycée Charlemagne, notre concitoyen constate : « Tout le monde voulait cette place et on l'a donnée à un pauvre professeur de province peu connu des Parisiens et qui se contentait de demander une suppléance de Seconde. En vérité c'est à ne pas y croire ». Cependant malgré le succès obtenu, il exprime son regret de la vie nimoise : « Quand on a couru toute la journée, quand on a entendu des hommes spirituels et des femmes aimables converser de choses agréables, débiter les cancans de la politique ou du monde, et qu'on a pris part à leurs propos, il reste encore un vide, et l'on ne rentre pas chez soi parfaitement satisfait. Il vous manque la vie d'intérieur, l'intimité, les agréments du chez-soi, toutes choses dont je jouissais à Nîmes en prodigue, et dont je sens surtout le prix depuis que je les ai perdues ».

M. Couëtard cite ensuite quelques extraits caractéristiques de lettres relatives aux travaux de Gaston Boissier. Comme écrivain, ce dernier souligne les difficultés éprouvées avec les éditeurs notamment pour son étude sur Varro publiée en 1859 : « Je voudrais qu'avant la fin de l'hiver elle fût prête à être présentée à M. Hachette. Taine s'est chargé d'en être le parrain avec Jules Simon. J'espère qu'Hachette se laissera toucher, implorer par ces deux amis. En attendant je me porte à merveille. J'ai une voix de stentor, je suis plein d'ardeur et d'espérance et j'ai tout à fait repris ma vie d'autrefois ». Comme professeur, il constate les bons résultats obtenus au sein de sa classe par son enseignement : « Je la fais sans ennui, s'écrit-il, et les élèves ont l'air de la suivre avec plaisir ». Mais il juge aussi avec sévérité les réformes entreprises : « Les examens perdent les études ». Comme académicien, il sou-



ligne le 16 octobre 1873 que Guizot a bonne opinion de sa candidature académique : « Je ne sais ce qui adviendra mais j'ai été très bien accueilli dans mes visites et si j'échoue une fois, ce qui est cette année probable, mes chances seront excellentes pour plus tard ».

Passionné de théâtre et de musique, il confie en 1858 : « J'ai eu un bonheur bien complet d'entendre l'*Italiana in Algieri* chantée avec une perfection qui rappelait l'ancien temps. Quelle délicieuse musique ! Elle était exécutée par Alboni et un charmant ténor débutant nommé Bélart ».

Il porte des jugements pertinents sur les hommes politiques. C'est ainsi que la veille de l'élection du président de la République le 29 janvier 1879, il satirise la grande comédie d'où va sortir un nouveau président : « Trois en huit ans, c'est beaucoup. Paris du reste est tout à fait calme. Le public ne s'inquiète guère du souverain qu'on va lui donner. Et M. Grévy, si c'est lui qui sort de l'urne, fera moins de bruit que le gros lot de la loterie nationale ».

Les séjours d'étude de Boissier en Italie sont prétexte à de charmantes et longues missives où il expose tout le plaisir qu'il éprouve en compagnie d'archéologues réputés. Il va notamment au *Lincéi*, l'Académie romaine, où siègent les antipapaliens, Lanciani, Fiorelis et les autres. « Du reste, précise-t-il, je suis également bien vu dans les deux partis. Ce qui est d'autant plus extraordinaire qu'ils ne se réunissent que sur un point : la haine de la France. » En 1884, invité par le roi et la reine d'Italie, il confie : « Je vais donc aller, comme dans les temps pourris de l'Empire, entretenir les rois de la terre. Avec la reine, la conversation sera facile ; elle est fort spirituelle et prend grand intérêt aux antiquités. Mais on dit le roi fort ordinaire, très timide, et uniquement occupé de choses militaires. Nous causerons canon ». L'année suivante invité par son voisin d'Académie, le duc d'Aumale, il passera un mois dans son Palais de Palerme pour suivre les traces d'Enée.

Les deux dernières années de correspondance, comparées à l'enthousiasme de l'étudiant, quarante années auparavant, évoquent le caractère d'un homme qui pense à sa retraite : « Mon temps se passe à voyager de Viroflay au Ministère. Je médite de faire une retraite éclatante



comme Charles-Quint, et de reconquérir ma liberté pour les quelques années qui me restent ». A Viroflay, dans sa paisible maison de campagne de la vallée de Chevreuse, acquise en 1874, où il réside en été, il constate au mois d'août : « Le soleil rappelle celui de Nîmes et notre raisin a des velléités de mûrir. Il a des grappes magnifiques et je m'en réjouis les yeux, si je ne pense pas m'en réjouir l'estomac ».

C'est dans cette modeste demeure qu'il viendra se retirer en 1907 après la mort de son épouse Amélie, fille de l'orientaliste Eugène Burnouf. Un an plus tard, il y décédait le 11 juin. Trois jours avant sa mort, écrira Georges Perrot, il s'assit à sa table et à l'aide des notes qui lui avaient été remises, il dressa le tableau des prix Montyon. Quand il l'eut terminé : « Maintenant, dit-il, je puis mourir. Tout est en règle ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



**SEANCE DU 5 DECEMBRE 1975**

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jules Davé, Me Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



M. le professeur Ferdinand Boyer, correspondant démissionnaire pour raisons de santé, et nommé par acclamations, au cours de la séance du 7 novembre, membre honoraire, nous a adressé une chaleureuse lettre de remerciements.

L'Académie discutera ultérieurement de la question d'utilisation de l'emplacement de l'ancien Théâtre municipal. Dès maintenant, elle estime que, quelque soit le projet retenu, Hôtel de Ville ou Palais des Beaux-Arts la façade, d'ailleurs classée parmi les Monuments Historiques devra être conservée, et la servitude légale de hauteur du bâtiment devra être strictement respectée.

La Compagnie décide de ne plus vendre à des particuliers les Tomes des Mémoires de l'Académie des années 1872 et 1873 qui contiennent le *Cartulaire du chapitre de l'Eglise Cathédrale de Nîmes*, par Germer-Durand.

M. Aimé Vielzeuf a offert à la Compagnie son dernier ouvrage : *Compagnons de la Liberté*, Nîmes, 1975. Il est remercié de ce don.

Monsieur André Nadal lit une communication intitulée : *Bernard de la Treille, théologien et astronome nîmois du XIII<sup>e</sup> siècle (1240-1292)*.

Le Moyen-Age si riche en œuvres d'art, en poésie, en musique, est généralement considéré sur le plan de la science comme assez médiocre. On s'en tenait alors plus ou moins à ce qu'avait enseigné Aristote. Il convient pour rendre justice à la vérité, de nuancer quelque peu cette assertion sévère professée envers le Moyen Age jusqu'à ces dernières années encore.

Les récentes études du physicien Pierre Duhem ont apporté sur la question du rôle scientifique du Moyen Age un jour nouveau, la conclusion est que ce rôle ne peut être sous-estimé. Au moment le plus beau en effet de l'époque médiévale dans le domaine de l'Art, au XIII<sup>e</sup> siècle, des savants allaient examiner et discuter les ouvrages scientifiques grecs et arabes. Il y eut d'abord traduction de ces ouvrages, puis adaptation des connaissances qu'ils renfermaient dans un but d'enseignement. C'est au cours de cet extraordinaire XIII<sup>e</sup> siècle que la ville de Nîmes eut



son astronome : Bernard de la Treille.

Bernard de la Treille, dit encore Bernard de Trilia, est né à Nîmes en 1240 ; on ne sait à peu près rien de sa famille. Ses humanités terminées il entra dans le couvent de l'Ordre des Dominicains à Montpellier, Nîmes ne possédant pas encore un couvent de cet Ordre, lequel venait d'être fondé à Toulouse par le futur saint Dominique pour réprimer l'hérésie cathare dont les derniers défenseurs succombèrent en 1244 au bûcher de Montségur.

Quand en 1263, les Dominicains fondèrent un couvent de leur Ordre à Nîmes, Bernard de la Treille s'empressa d'y entrer. Il fut par la suite envoyé aux divers chapitres qui vers cette époque se tinrent en Provence, la Provence étant le nom que l'on donnait alors à presque tout le Midi de la France. Bernard de la Treille fut un disciple d'Albert le Grand et de saint Thomas d'Aquin ; il enseigna la théologie dans divers Collèges de Provence avant d'être appelé à Paris où il s'octroya la palme dans toutes les épreuves scolastiques et obtint brillamment le grade de docteur et une chaire au célèbre couvent Saint-Jacques.

C'est là qu'il composa la majeure partie de ses ouvrages, en particulier nombre de ses commentaires sur les Saintes Ecritures et des Dissertations et Traités théologiques, métaphysiques et astronomiques ; aucune de ses œuvres n'a été imprimée. En 1287, notre compatriote quitta le Couvent Saint-Jacques et définitivement aussi Paris, il partit pour l'Italie où il remplit dans le chapitre général de Lucques les fonctions de définiteur de Provence, genre de délégué pour traiter des points de discipline et d'administration. Enfin en 1290 Bernard de la Treille fut élu provincial de Provence, autrement dit Supérieur Régional ; il ne devait malheureusement pas longtemps jouir de cette haute distinction, il mourut dans la force de l'âge à 52 ans, son corps fut inhumé dans le cloître de l'Eglise du Couvent des Dominicains à Nîmes sur un emplacement très proche de l'actuelle Eglise Saint-Charles.

Les érudits nimois, Ménard, Michel Nicolas, Albin Michel, parlent tous trois de Bernard de la Treille, théologien, aucun d'eux ne dit un mot de l'astronome. Mieux dans *L'Histoire Littéraire de la France*, grand ouvrage d'une trentaine de volumes, sur les douze pages consacrées au savant dominicain nimois on ne trouve aucune



indication non plus sur l'astronome.

Seul dans son magistral ouvrage : *Le Système du Monde : Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, le physicien Pierre Duhem fait une place honorable à Bernard de la Treille, astronome.

L'œuvre astronomique de Bernard de la Treille a pour titre : *Tractatus de Sphæra*, c'est-à-dire : *Traité des Systèmes Astronomiques*. C'est un manuscrit d'une trentaine de folios écrit en latin que possède la Bibliothèque de Laon.

Notre savant concitoyen passe en revue, en les commentant, les divers systèmes inventés par les Grecs pour se donner une explication des phénomènes célestes : Système de Philolaüs, système d'Eudoxe et d'Aristote, système d'Apollonius, Hipparque et Ptolémée.

Bernard de la Treille rejette les deux premiers systèmes qu'il expose d'ailleurs assez confusément pour se rallier à des réserves près au système de Ptolémée.

L'intérêt du *Traité d'Astronomie* de Bernard de la Treille est qu'il reflète l'idée qu'on cherchait à se faire de l'Univers au Moyen-Age et il en reflète parfaitement l'esprit.

En terminant sa communication, M. André Nadal propose à l'Académie d'émettre le vœu que la ville accepte d'ajouter simplement sur les plaques indicatrices de la rue de la Treille à Nimes le nom du savant nimois. On pourrait lire sur les plaques :

Rue de la Treille

Bernard de la Treille, Théologien et Astronome nimois  
du XIII<sup>e</sup> (siècle (1240-1292)

Par-dessus le silence et l'oubli de sept siècles, Nimes rendrait ainsi hommage à l'un de ses enfants.

Après que l'Académie ait adopté à l'unanimité le vœu émis par M. André Nadal, le débat habituel est ouvert, puis la séance est levée à 18 h 45.



**SEANCE DU 19 DECEMBRE 1975**

La séance est ouverte à 17 heures, par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Sœur Chantal Bauquier, Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel donne diverses informations :



La Commission des anciens présidents s'est réunie le 5 décembre et a décidé de proposer aux membres de l'Académie d'élire comme président M. le président René Panet et comme vice-président Maître Léon Fosse. Le vote aura lieu le 9 janvier 1976 et la passation des pouvoirs le 23 janvier 1976.

M. le pasteur Paul Brunel vient de publier une plaquette : *Paul Rabaut, sa vie, sa famille, sa maison*. Il en offre un exemplaire à la Compagnie.

M. Georges Martin lit une communication sur *Batisto Bonnet*.

Batisto Bonnet, modeste paysan de Bellegarde (Gard), fils de paysan, eut une jeunesse difficile comme valet de ferme au mas de la Reyranglade qui appartenait autrefois au duc d'Uzès. Il quitta son terroir rhodanien pour aller faire son service militaire en Algérie, et peu après son retour à Bellegarde, il repartit pour la guerre de 1870. Blessé, il est soigné à Paris où il va demeurer et se marier. La vie lui sera difficile et il devra exercer plusieurs métiers, mais encouragé par Alphonse Daudet qui a apprécié les belles pages publiées par lui dans le journal *Viro Soulèu*, organe des félibres de la capitale, il écrit son chef d'œuvre *Vido d'enfant*. Alphonse Daudet le présentera en ces termes : « Livre admirable que je voudrais voir dans toutes les écoles de France, dans toutes les bibliothèques populaires, pour sa grâce naturelle et limpide, sa braverie, son pittoresque et cette belle loi sociale que le poète n'a formulé nulle part, mais que toute son œuvre proclame, c'est que les vraies joies de la vie, quand on aime ce qui est sain et bon, jamais l'argent, le pauvre argent, ne nous les procure ».

Ce livre fut très bien accueilli par toute la presse parisienne avec des critiques élogieuses de Alexandre Arsène, Gaston Deschamps et Georges Clémenceau et aussi en Provence par Frédéric Mistral, Roumanille et Aubanel. Encouragé par ses succès Batisto Bonnet écrit « Le valet de ferme » qui sera présenté par Léon Daudet et, après la mort de « son baile » et de sa femme, il revient à Bellegarde où il écrit son troisième livre à la gloire de son protecteur Alphonse Daudet. Il rejoindra ses amis nimois en



1918 et il demeurera à Nîmes jusqu'à sa mort en 1925. En 1931, la ville de Nîmes rendit hommage à Batisto Bonnet en lui élevant un monument au Mont Duplan et, cette année, à Bellegarde, une plaque a été apposée sur la maison natale de cet écrivain qui fait honneur à la littérature provençale.

Cette communication est suivi du débat habituel, et, après avoir présenté à ses confrères, ses vœux de bonne année 1976, le président lève la séance à 18 h 30.